

TABLE DES MATIÈRES

Le Québec de mes rêves
p. 01

La renaissance de l'Asie
industrielle d'hier
à aujourd'hui:
Défis de croissance et de
développement durable
p. 03

Les gouvernements et
l'économie: doivent-ils
en faire plus, ou moins?
p. 06

André Raynauld
(1927-2011)
p. 09

Conjoncture économique
et enjeux de la politique
budgétaire canadienne
p. 11

Perspectives économiques
et politique monétaire de
la Banque du Canada
p. 16

Le fonctionnement et le
rôle du Fonds Monétaire
International en temps de
crises de pays souverains
p. 18

Le défi de la prospérité durable
p. 21

Congrès 2011 de l'Association
p. 22

3^e sondage Association des
économistes québécois
– Léger Marketing en
2010-2011
p. 55

Mille mercis à Gilles René,
le directeur du Bulletin ÉCO
p. 57

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Directeur du bulletin
Gilles René

Collaboratrice
Marie-France Germain

Conception et design
Karine Bellerive

economistesquebecois.com

Le Québec de mes rêves

À l'occasion de son 25^e anniversaire, *Léger Marketing* a lancé une vaste consultation auprès de plus de 50 leaders d'opinion sur le thème de « *Le Québec de mes rêves* ». Les leaders d'opinion qui œuvrent dans les domaines de l'économie, de l'environnement, de l'énergie, de la santé, de l'éducation, de la culture, de la vie communautaire et de la technologie ont été interrogés sur cet enjeu de l'avenir du Québec et ont raconté le Québec de leurs rêves. Parmi les intervenants du grand sondage de *Léger Marketing*, il y avait **François Delorme**, président 2010-2011, *Association des économistes québécois*. Nous reproduisons, ci-après, son intervention qui fut publiée le 30 mars dernier (<http://quebec2020.legermarketing.com/?p=538>).



FRANÇOIS DELORME

« Dans 10 ans, j'espère que le Québec aura vieilli et se sera adapté avec maturité aux nombreux défis actuels. Ainsi, l'économie de la province devra reposer

d'avantage sur le secteur tertiaire, ce qui est rendu nécessaire par la forte contraction du secteur manufacturier. Ce faisant, l'économie du savoir aura un rôle encore plus important à jouer pour soutenir la croissance du Québec. La province devra aussi diversifier ses marchés

d'exportation et diminuer sa dépendance par rapport aux États-Unis à ce chapitre. »

« Par ailleurs, le développement durable devra avoir pris une place plus significative dans l'élaboration des politiques, le développement de projets, ainsi que dans les choix économiques des consommateurs. Nul doute que la génération montante, très sensible à cette question, fera valoir ses vues dans ce domaine. »

« Enfin, la concentration de la population dans les grandes villes du Québec se sera accentuée. Par conséquent, la problématique du développement économique régional se posera avec davantage d'acuité. »

« Dans un tel contexte, plusieurs projets devraient être considérés comme prioritaires. Ainsi, la hausse de la productivité constitue un enjeu majeur, compte tenu du retard accumulé par le Québec au cours des 30 dernières années, ce qui le place en queue de peloton des pays de l'OCDE. »

« Deux autres défis découlent de celui de la productivité, tout d'abord celui du développement du capital humain et de la formation. Ainsi, l'éducation devrait monter dans les priorités du gouvernement. Ensuite, il y a celui de la culture de l'innovation. Bien qu'il y ait eu des avancées substantielles au Québec ces dernières années, il y a encore du chemin



à faire, d'autant plus que des pays émergents comme la Chine ne se contentent plus de produire à bas coût, mais investissent aussi massivement dans des politiques de recherche et d'innovation ambitieuses. Il y a urgence à agir, nous ne sommes plus à l'heure des constats. Il faut bouger avant qu'il ne soit trop tard, même si ce ne sont que de petits gestes et que la solution ne nous semble pas parfaite.»

« L'entrepreneuriat au Québec est aussi une question préoccupante : les statistiques démontrent que nous créons moins d'entreprises ici qu'ailleurs au Canada. Or, l'économie québécoise repose en grande partie sur les PME. Comment stimuler l'esprit d'entreprise, susciter le goût du risque ? »

« Un autre défi majeur est celui de la gestion des impacts du vieillissement de la population. Depuis plus de 25 ans, une lumière jaune s'allume quant à l'impact démographique sur les finances publiques sans que des remèdes viables soient mis en œuvre. Des solutions innovatrices devront être trouvées à tout un ensemble de problématiques : rareté de la main-d'œuvre, organisation du travail, immigration, explosion des coûts de santé, régimes de retraite, baisse du poids démographique des régions, etc. »

« Enfin, il faudra aussi accentuer le virage vers le développement durable. Pour le gouvernement

du Québec se pose le défi de la révision de la tarification de l'hydroélectricité, mais également celui du développement des infrastructures de transport, de l'exploitation des ressources naturelles, de l'appui aux nouvelles filières d'énergie propres, de la gestion de l'eau. En contrepartie, cela donnera des occasions de développer des activités innovatrices qui pourront se révéler très avantageuses pour le Québec. »

« Pour parvenir à relever ces défis, plusieurs conditions sont essentielles, notamment, consacrer des investissements suffisants à l'éducation, accentuer le leadership politique, et développer des politiques axées sur la hausse de productivité plutôt que sur la création d'emplois. Nous avons besoin d'une société québécoise plus entreprenante, innovatrice et industrielle, qui va de l'avant. Nous avons également besoin d'une vision et d'un courage politique, sinon, cela alimente la désaffection de la population et le cynisme. »

.....

La renaissance de l'Asie industrielle d'hier à aujourd'hui : Défis de croissance et de développement durable

L'Asie orientale et, plus récemment, le Sous-continent indien connaissent des transformations économiques et socio-politiques très rapides et souvent inégalées dans l'histoire mondiale de l'industrialisation depuis le XIX^{ème} siècle. Le 31 mars dernier, la section de l'Outaouais de l'Association des économistes québécois a cru bon d'organiser une conférence « 5 à 7 » sur le thème de « *La renaissance de l'Asie industrielle d'hier à aujourd'hui : Défis de croissance et de développement durable* ».

Philippe Régnier, Professeur titulaire, École de développement international et mondialisation, Université d'Ottawa, fut invité à présenter une analyse rétrospective des théories explicatives des politiques d'industrialisation et de transformation socio-économique de l'Asie, du Japon d'avant 1945 aux dragons et tigres émergents des dernières décennies. Jusqu'à la mi-2008, M. Régnier a été professeur titulaire à l'Institut de Hautes Études Internationales et du Développement à Genève, Suisse, dont il a dirigé le Centre d'études sur l'Asie contemporaine pendant 12 ans. Ses travaux

de recherche portent sur le développement socio-économique des pays émergents (en Asie), sur le secteur privé et le financement du développement (y compris les questions d'éthique et de responsabilité sociale), l'économie des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement, et plus récemment sur la coopération économique et financière Sud-Sud, et sur la reconstruction économique post-catastrophe naturelle dans les pays en développement. La Présidente de séance fut M^{me} **Sarah Taylor**, Directrice exécutive adjointe, Bureau de l'évaluation internationale au Bureau du Conseil privé, où elle suit de très près les questions relatives aux pays asiatiques émergents et en développement.



PHILIPPE RÉGNIER

M. Régnier, a proposé une réflexion sur le cycle long de plus de 250 ans d'histoire économique marqué par le déclin de l'Asie, puis la course au rattrapage de l'Occident jusqu'à la création du G20 en 2009-2010 (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/ea/43/asie-industrielle.pdf>). L'Asie a intégré en 150 ans la révolution occidentale mue par les idées économiques et politiques des penseurs du XVIII^{ème} siècle. Il y a eu déclin puis *rattrapage industriel* de l'Asie par adoption et adaptation de la révolution des sciences et des techniques comme moteur du développement capitaliste de l'Occident, et déclin puis *renaissance politique* ▶

de l'Asie par appropriation sélective et hybride de la révolution des idées politiques comme moteur de la transformation des sociétés occidentales. Par la suite, il y a eu la renaissance économique de l'Asie post-coloniale depuis les années 1960, et la fin relative de la suprématie industrielle occidentale confirmée en 2008 par la rentrée de l'Asie dans la gouvernance mondiale (G20). Le Japon fut le premier tigre asiatique, suivi par les 4 dragons (la Corée du Sud, Taiwan, Hong Kong, et Singapour), et par les tigres et dragons de la 3^e génération (l'Indonésie, la Malaisie, et la Thaïlande), et ceux de la 4^e génération (la Chine, le Vietnam et l'Inde).

Le décollage des pays d'Asie orientale à partir des années 1960-1970 a ébranlé le concept de *Tiers-Monde*. La communauté internationale s'est demandée à propos des dragons et des tigres asiatiques, et plus récemment des géants chinois et indien, si leur décollage et leurs succès économiques rapides, et même spectaculaires, suivaient les paradigmes de l'histoire de l'industrialisation, ou bien s'ils empruntaient d'autres chemins propres aux régimes et aux sociétés dans cette région du monde. Relativement aux facteurs explicatifs pluridisciplinaires des capacités asiatiques de rattrapage de l'Occident, M. Régnier cautionne que « *l'économie n'explique pas tout!* ». Au cours des années '80, le décollage des nouveaux pays industrialisés fut expliqué soit par le rôle de l'État-développeur ou l'État-entrepreneur,

soit par le rôle exclusif du secteur privé et de la libre économie de marché. Au cours des années 1990-2000, le « miracle » asiatique fut expliqué par la montée en puissance d'une intégration économique régionale entre les économies d'Asie orientale, tirée de plus en plus par les pays d'Asie du Nord-Est et moins par ceux réunis au sein de l'*Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ANASE)*. Au tournant du siècle, il y a eu de nouvelles formes de concurrence issues du développement compétitif rapide de la Chine et de l'Inde, vers des modalités d'insertion douce ou plus radicale de ces deux géants dans l'économie mondiale.

Les pays émergents asiatiques font face à de grands défis de croissance soutenable et de développement durable à des échelles humaines sans précédent. Il reste à savoir si la nouvelle trajectoire des deux géants chinois et indien épousera le paradigme d'une industrialisation tracée par l'Occident et le Japon depuis le XIX^{ème} siècle, reproduite par les nouveaux pays industrialisés d'Asie orientale à la fin du XX^{ème} siècle, ou si elle forgera les prémices de nouveaux concepts susceptibles de reconfigurer la mondialisation.

Madame **Taylor** a retenu quatre points de la présentation :

1. « l'économie n'explique pas tout » dans le développement historique, car la puissance

économique de cette région a un impact qui va bien au-delà de l'économie ;

2. relativement aux dépassements, la montée de l'un n'explique pas le déclin de l'autre – autrement dit, ce ne fut pas un « *zero-sum game* ». Il y a eu un niveau de développement, et même d'expansion de la communauté des pays riches. Ce qui soulève une question de développement durable puisqu'il y a plus de monde riche et plus de consommateurs, etc... ;
3. la Chine et l'Inde affichent un PNB imposant parce qu'ils sont des géants. Cependant, en utilisant la mesure du PNB per capita, ces deux géants demeurent des pays en développement ; et
4. la fin de l'État-développeur est notée, mais quels seront les nouveaux modèles qui vont apparaître ?

La période de questions qui a suivi la présentation portait essentiellement sur les valeurs différentes en Asie, le budget militaire de la Chine, la disponibilité des ressources naturelles, et la stagnation de l'économie japonaise. M. Régnier soutient que ces cultures ont démontré qu'elles sont capables d'hybridation des autres cultures. Il est vrai que le budget militaire de la Chine, qui n'a pas une grande histoire militaire, est en forte expansion, mais ce pays a un énorme retard

à combler dans les forces navales. Au niveau des ressources, Mme Taylor croit qu'il y a effectivement un problème, p. ex. le problème de gaspillage; celui-ci peut cependant être résolu en réduisant la consommation de l'énergie et la pollution. Il y a de plus en plus une prise de conscience de ces problèmes.

.....

Les gouvernements et l'économie: doivent-ils en faire plus, ou moins?

Pour éviter que la crise ne prenne des proportions semblables à celle des années 1930, un grand nombre de gouvernements se sont résolus à injecter des liquidités dans leurs économies nationales, à rescaper certains secteurs stratégiques, à lancer de vastes programmes d'investissements publics et à renforcer leur contrôle du secteur financier. Cependant, un bon nombre d'économistes craignent que ce retour en force des gouvernements n'aille trop loin et ne mine à long terme la croissance économique. C'est pourquoi, le 7 avril dernier, la section de la Capitale-Nationale de l'Association des économistes québécois, et l'École nationale de l'administration publique (ENAP) ont tenu un colloque-débat qui avait pour thème « *Les gouvernements et l'économie: doivent-ils en faire plus, ou moins?* » afin de faire le point sur le rôle attendu des gouvernements à l'égard du développement économique. Les conférenciers ont été invités à présenter leurs points de vue sur les avantages et les risques d'une plus grande présence de l'État dans l'économie.



PIERRE-ANDRÉ JULIEN

Pierre-André Julien, professeur émérite de l'Université du Québec à Trois-Rivières et spécialiste reconnu des PME, a présenté « *Quelques balises*

pour la discussion » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/cj/87/julien2.pdf>). À grands traits, il a rappelé les divers leviers économiques des gouvernements de même que les leçons pouvant être dégagées de leurs actions en faveur du développement économique. Il a mentionné les deux écoles traditionnelles : l'école anglo-saxonne ou le minimum d'État; et l'école latine où l'homme est par définition social.

Ensuite, il y a eu un débat entre **Paul Makdissi**, professeur titulaire au département d'économique de l'Université d'Ottawa, et **Vincent Geloso**, économiste à l'Institut économique de Montréal, alors que **Moktar Lamari**, professeur à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), Université du Québec, et directeur du Centre de recherche et d'expertise en évaluation (CREXE), a agi comme modérateur.



MOKTAR LAMARI

M. Lamari a souligné d'entrée de jeu que le thème du colloque portait sur un débat fort d'actualité (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/31/25/lamari.pdf>). La ▶

récente crise a dévoilé des fragilités et incertitudes de la pensée en économie et a ravivé des débats et vieilles divergences entre les écoles de pensée. Il y a de plus en plus de nuances dans la politique du rationnel et des instruments de l'action gouvernementale. Des postulats micro et macro-économiques ont été mis à dure épreuve depuis la crise. Les deux théorèmes de référence sont : un équilibre concurrentiel est un optimum au sens de Pareto, soit un maximum de « bien-être » puisque le marché fait très bien les choses ; et tout optimum de Pareto devient un équilibre concurrentiel moyennant une redistribution des ressources par l'État qui a un rôle crucial sans altérer le marché.



PAUL MAKDISSI

M. Makdissi a énoncé les quatre rôles du gouvernement dans la science économique, à savoir :

- ▶ un rôle minimal de protection des individus et des droits de propriété ;
- ▶ un second rôle de correction des imperfections de marché telles que la concurrence imparfaite, les biens publics, les externalités ;
- ▶ un troisième rôle de stabilisation macroéconomique ; et
- ▶ un quatrième rôle de redistribution.

M. Makdissi, étant spécialiste dans l'analyse de l'impact des programmes de transfert et des politiques publiques sur la distribution de revenus, en matière de pauvreté, d'inégalités et de polarisation, a présenté les conclusions d'une récente étude intitulée « *A Fuzzy Approach to the Measurement of Leakages in Health Systems in North America* » (http://www.cirpee.org/fileadmin/documents/Cahiers_2011/CIRPEE11-07.pdf). Pour la population en général, il y aurait moins de problèmes d'accès aux soins de santé au Canada qu'aux États-Unis. Le système canadien offre beaucoup de fourniture publique de soins alors que le système américain offre davantage de fourniture privée de soins. Mais avant de conclure qu'un système de santé est plus désirable que l'autre, il faut avoir plus d'informations sur la qualité des soins et les coûts des soins. Même si on suppose que la qualité et les coûts des soins dans les deux pays sont identiques, la réponse demeure complexe. Comme il y a des groupes qui sont mieux protégés sous le système canadien (les personnes des quintiles de revenus inférieurs et les personnes avec une éducation de niveau secondaire ou moins) et au moins un groupe qui est mieux protégé sous le système américain (les personnes avec de l'éducation post-secondaire), tout dépend comment on pondère ces différents groupes. Un « libertarien » favoriserait un système basé sur la fourniture privée, car toute taxation enfreint le principe de « *self-ownership* ». Un « utilitariste » ferait la pondération des gains ▶

et des pertes d'utilité. Un « rawlsien » opérerait probablement pour le système canadien, car il offre un bien premier (accès aux soins en cas de besoin) avec une plus grande probabilité aux groupes qui semblent les plus défavorisés. Une approche par « capacités » à la Sen favoriserait probablement le système canadien.



VINCENT GELOSO

Dans sa présentation, M. Geloso a soulevé (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/2g/26/geloso.pdf>) trois questions, à savoir si les gouvernements peuvent :

- ▶ prévenir les crises ;
- ▶ sortir l'économie d'une crise ; et
- ▶ susciter davantage de croissance économique.

Il a rappelé la déclaration de John Calvin Coolidge, le 30^e président des États-Unis, sur le rôle du gouvernement en temps de crise : « *Je favorise la politique d'économie, non pas parce que je veux sauver de l'argent, mais parce que je veux sauver le peuple. Les hommes et les femmes de ce pays qui travaillent dur sont ceux qui supportent le coût du Gouvernement. Chaque dollar que nous gaspillons avec insouciance signifie que leur vie sera davantage plus maigre. Chaque dollar que nous épargnons prudemment signifie que leur vie sera davantage*

prospère. L'économie est l'idéalisme dans sa forme la plus pratique ». La citation du président Coolidge a servi à illustrer que les dirigeants politiques n'étaient pas encore Keynésiens, et qu'ils ont fait l'erreur de couper dans les dépenses publiques alors qu'il fallait faire le contraire. M. Geloso a aussi mis l'accent sur le rattrapage économique du Québec par rapport à l'Ontario, parce que le gouvernement du Québec a été plus actif. Ce qui semble indiquer que les gouvernements peuvent faire une certaine différence.



GÉRARD BÉLANGER

Gérard Bélanger, Professeur titulaire, Département d'économique, Faculté des sciences sociales, Université Laval, a présenté « *la dichotomie centralisation-*

décentralisation » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/5p/42/presentationbelanger30mars11.pdf> et <http://www.economistesquebecois.com/files/documents/bt/94/textegbelanger30mars11.pdf>). M. Bélanger a conclu que la décentralisation et la centralisation possèdent leurs propres dynamiques, qui posent des problèmes de cohérence et de stabilité à une combinaison variable et continue des deux éléments que constitue le monde réel. M. Bélanger a consacré une bonne partie de sa carrière à montrer ces incohérences et instabilités. Cette conclusion se rapproche de l'intuition d'Alexis de Tocqueville, penseur politique et historien, qui écrivait dans *De la*

démocratie en Amérique (1835): « Dans les siècles démocratiques qui vont s'ouvrir, l'indépendance individuelle et les libertés locales seront toujours un produit de l'art. La centralisation sera le gouvernement naturel ».

Afin de limiter techniquement les forces centralisatrices, l'insertion de contraintes aux pouvoirs publics dans la constitution pourrait réaliser cet idéal. Mais d'où proviendraient les demandes d'amendements constitutionnels? M. Bélanger se croit encore trop jeune pour aborder ces questions et sûrement pour y répondre.

André Raynauld (1927-2011)



ANDRÉ RAYNAULD

André Raynauld, le fondateur du Département de sciences économiques de l'Université de Montréal, est décédé le 11 avril à l'Institut de Gériatrie de

Montréal. Dans son hommage à M. Raynauld, **Rodrigue Tremblay**, professeur émérite de sciences économiques, Université de Montréal, a souligné qu'avec son décès, c'est « tout un pan de l'histoire du développement des connaissances économiques au Québec qui vient à terme » (http://www.lecodepouruneethiqueglobale.com/pb/wp_92a92893/wp_92a92893.html). MM. Raynauld (Paris-Sobonne) et **Jacques Parizeau** (*London School of Economics*) sont les deux premiers québécois francophones à avoir obtenu un doctorat en sciences économiques.

M. Raynauld a connu une carrière remarquable après avoir obtenu un doctorat de l'Université de Paris en 1954. Il a fondé le Département de sciences économiques en 1958, et le *Centre de recherche en développement économique* (CRDE), dont il devient le premier directeur en 1970. Par la suite, il fut le premier président du *Conseil économique du Canada* (1971-1976). Après avoir été député d'Outremont à

l'Assemblée nationale du Québec (1976-1980), il est revenu à sa carrière de chercheur. Puis, au cours de stages annuels effectués à Paris pendant une dizaine d'années, il poursuit des travaux avec le *Centre de développement* de l'OCDE.

Il fut un conseiller influent auprès d'importants organismes : *Commission royale d'enquête sur la fiscalité*, *Bureau d'aménagement de l'est du Québec*, *Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, ministère fédéral des Finances du gouvernement fédéral, *Commission des prix et des revenus*, etc. Le professeur Raynauld a aussi publié plusieurs articles et ouvrages dans le domaine de l'économie, dont « *Croissance et structure économique de la province de Québec* » (1961), « *Institutions économiques canadiennes* » (1964), et « *Les politiques de croissance* » (1986). Il a été le co-auteur de l'illustre *rapport Higgins-Martin-Raynauld* (1970) préparé à la demande du ministère de l'*Expansion économique régionale* et portant sur les conditions propices au développement urbain et régional.

Pour l'excellence et l'importance de ses réalisations, M. Raynauld a reçu plusieurs reconnaissances : doctorats honorifiques en sciences économiques de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Sherbrooke, membre de la Société royale, officier de l'Ordre du Canada, professeur émérite de l'Université de Montréal, etc.

M. Raynauld a joué un rôle important auprès des économistes et de la profession, ainsi qu'au sein de l'Association des économistes québécois, notamment à titre de premier président du *Comité des politiques publiques*. En témoignage de reconnaissance, le Conseil d'administration lui a attribué, en 2006, le statut de *membre honoraire* de l'Association. Cette distinction exceptionnelle a été décernée à un nombre limité d'économistes qui ont marqué la profession, qui ont joué un rôle important dans l'économie du Québec et dont la contribution professionnelle soutenue a permis à l'Association de grandir et d'atteindre la crédibilité et la visibilité qu'on lui connaît aujourd'hui.

|||||

Conjoncture économique et enjeux de la politique budgétaire canadienne

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont récemment présenté leurs plans budgétaires basés sur des prévisions économiques relatives non seulement au Canada, mais aussi à nos principaux partenaires commerciaux. Ces plans, ainsi que les discussions qui ont nourri la récente campagne électorale fédérale, soulèvent de nombreuses questions sur la conjoncture économique canadienne et sur les politiques budgétaires à mettre en place au cours des cinq prochaines années. C'est pourquoi, le 12 avril dernier, l'Association des économistes québécois de l'Outaouais a organisé une activité « 5 à 7 » ayant pour thème « Conjoncture économique et enjeux de la politique budgétaire canadienne », et les trois conférenciers invités furent **François Dupuis**, vice-président et économiste en chef, Mouvement des caisses Desjardins, **Marcelin Joanis**, Professeur d'économie, Université de Sherbrooke, Chercheur, GRÉDI et CIRANO, et **Jean-Pierre Aubry**, économiste, Fellow associé, CIRANO. Les conférenciers sont tous membres du Comité des politiques publiques (CPP) de l'Association.



FRANÇOIS DUPUIS

Dans sa présentation, **François Dupuis** a traité des nombreux risques économiques et financiers qui pourraient rendre la tâche plus ardue aux

administrations publiques qui prévoient un retour progressif à l'équilibre budgétaire (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/01/87/12avrildupuis.pdf>). Il a noté que la reprise se poursuit à l'échelle mondiale, et que la croissance proviendra encore et surtout des pays en émergence. Au Canada, la hausse des prix des matières premières ramène un effet de richesse positif, et la progression du PIB réel au premier trimestre de 2011 s'annonce importante.

Les principaux risques macroéconomiques pouvant affecter la croissance économique canadienne et avoir un impact sur les finances publiques ainsi que sur les déficits, sont :

- A. le prix du pétrole trop élevé, affectant la consommation américaine et le secteur extérieur canadien ;
- B. la forte appréciation du dollar canadien ;
- C. l'inflation élevée qui est susceptible de subir un autre choc d'offre ;
- D. la correction boursière aux États-Unis ;
- E. la détérioration de la conjoncture économique aux États-Unis ;

- F. l'endettement élevé des ménages au Canada, au Québec et en Ontario ;
- G. l'endettement élevé de certains pays industrialisés durant la crise financière et la récession ont fait exploser les dettes publiques, ce qui pourrait affecter la croissance économique à la baisse ;
- H. le climat géopolitique est plus difficile à cause des doutes sur la durabilité des régimes non démocratiques, et de la situation envenimée par la hausse des prix des denrées et du pétrole ;
- I. la baisse marquée des prix de l'immobilier au Canada mais des signes de surchauffe dans certaines régions ; et
- J. le ralentissement de la demande chinoise pour les matières premières est possible et pourrait être sévère puisqu'il y a une possibilité d'une bulle immobilière et de son éclatement.

Le tableau ci-contre estime la probabilité de réalisation de ces risques et leurs impacts sur la performance des économies du Canada, du Québec et de l'Ontario. L'appréciation du dollar canadien est un risque avec une probabilité élevée et un impact élevé. Les risques A, G et H ont une probabilité élevée, mais avec un impact modéré, alors que les risques F et I ont une probabilité modérée avec un impact élevé.

PROBABILITÉ DE RÉALISATION	ÉLEVÉE	A, G, H	B	
	MODÉRÉE	C, D, E	F, I	
	FAIBLE		J	
		FAIBLE	MODÉRÉE	ÉLEVÉE

IMPACTS SUR LA PERFORMANCE DES ÉCONOMIES DU CANADA, DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO

M. Dupuis a conclu que le Canada bénéficie de sa situation avantageuse prévalant avant la crise et de la hausse des prix des matières premières. Cependant, le retour à l'équilibre budgétaire n'est pas prévu avant plusieurs années puisqu'une croissance économique plus faible pourrait en retarder la concrétisation.



MARCELIN JOANIS

La présentation de **Marcelin Joanis** portait sur « *Le budget électoral de 2011 : prélude à une campagne contrastée axée sur l'économie* » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/61/44/12avriljoanis.pdf>).

<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/61/44/12avriljoanis.pdf>

Le budget fédéral de 2011 fut un document à forte teneur politique, puisqu'il rappelait ce que le gouvernement avait fait depuis 2006 : réduction des impôts et des taxes (TPS, impôt des particuliers, impôt des sociétés, cotisations d'assurance-emploi en limitant la hausse à 0,05\$ en 2011 et à 0,10\$ les années suivantes, droits de douane par l'élimination permanente

sur les machines et le matériel et l'élimination de tous les autres droits de douane sur les intrants industriels). Le titre du *Plan budgétaire* disait tout: « *Des impôts bas pour stimuler la croissance et l'emploi* » :

- ▶ réductions d'impôt ciblées à court terme (*boutique tax cuts*) « pour la création d'emplois » ;
- ▶ crédit à l'embauche pour les petites entreprises au titre de la hausse des cotisations d'assurance-emploi ;
- ▶ prolongement de deux ans de l'application de la déduction pour amortissement accéléré visant les investissements dans les machines et le matériel ;
- ▶ élargir l'admissibilité à la déduction pour amortissement accéléré visant le matériel de production d'énergie propre ;
- ▶ rajuster les taux de déduction des coûts en capital incorporel relatifs aux projets de sables bitumineux de manière à ce qu'ils correspondent aux taux s'appliquant au secteur pétrolier et gazier traditionnel ; et
- ▶ prolonger d'une année l'application du crédit d'impôt pour exploration minière, etc.

La **plate-forme du PCC** a repris les mesures du budget et quelques autres :

- ▶ crédits pour la condition physique ;
- ▶ une fois le déficit zéro atteint, permettre le fractionnement du revenu des familles qui ont des enfants mineurs ;
- ▶ inclusion des économies attendues de « l'examen stratégique et opérationnel » des dépenses dans le calcul du solde budgétaire ; et
- ▶ atteinte de l'équilibre un an plus tôt que dans le budget.

La **plate-forme du PLC** fut de :

- ▶ réduire le déficit à 1% du PIB au cours des deux premières années du mandat; objectifs renouvelables annuels par la suite ;
- ▶ constitution d'une réserve de contingence de 3 G\$;
- ▶ annuler les baisses d'impôt consenties aux grandes entreprises le 1^{er} janvier 2011 et le 1^{er} janvier 2012 (en restaurant le taux de 2010) ;
- ▶ plafonner le montant des déductions fiscales sur les options d'achat d'actions ; et
- ▶ annuler immédiatement la déduction pour amortissement accéléré applicable au matériel dans le secteur des sables bitumineux, etc.

La plate-forme du NPD fut de :

- ▶ réduire le coût des biens et services, en commençant par le chauffage résidentiel ;
- ▶ favoriser les petites entreprises ; et
- ▶ accessibilité des services de garde et de l'éducation; régimes de retraite; assurance-emploi; santé.

La plate-forme du Bloc portait sur :

- ▶ assurance-emploi ; travailleurs âgés; logement social; retraites; aidants naturels; efficacité énergétique ; et
- ▶ relations financières intergouvernementales.

M. Joanis a exprimé qu'une stratégie basée sur les réductions de dépenses présente un haut niveau de risque puisque ce genre d'opération est ardu en démocratie. Toute amélioration durable de la productivité du secteur public requiert des investissements à court terme pour des économies à long terme, et non des coupes. En définitive, on espère que la croissance économique fera le gros du travail. Relativement à la fiscalité, il a remarqué que :

- ▶ les *Boutique tax cuts* sont l'anti-thèse d'un système qui minimise les distorsions ;
- ▶ la compétitivité fiscale est tout autant une affaire de taux d'imposition que de *design* du système fiscal, or le *tax mix* fut essentiellement

absent de la campagne ; et

- ▶ si on devait choisir une assiette fiscale pour appliquer une baisse de revenus donnée, l'impôt des sociétés est peut-être la bonne (mesure pro-croissance), mais une analyse complète devrait tenir compte des bénéfices macroéconomiques et des coûts associés à la réduction de dépenses ou à l'endettement additionnel rendus nécessaires par la baisse de l'impôt des sociétés.

Si les Canadiens élisent un gouvernement majoritaire, M. Joanis s'attend à ce que le budget 2011 soit adopté tel quel.



JEAN-PIERRE AUBRY

Jean-Pierre Aubry a traité des « Autres enjeux de la politique fiscale canadienne » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/01/72/12avrijpa.pdf>).

Une des leçons de la dernière récession est qu'une contingence budgétaire ne représentant que 0,2% du PIB ne fait pas long feu devant les soubresauts de la conjoncture internationale. Étant donné qu'il y a plus d'incertitude, il serait donc avisé pour les gouvernements d'avoir des provisions à la hausse pour la contingence. Il faut aussi que les gouvernements reconnaissent l'existence de déficits structurels, incluant ceux des régimes publics de pension. M. Aubry a aussi noté qu'il y avait un manque de

transparence sur les effets de la baisse du taux d'imposition des sociétés puisque les plans budgétaires fournissent une information limitée axée sur le retour à l'équilibre budgétaire, et que la gestion des dépenses est fortement basée sur des cibles nominales et peu sur l'offre de services et son financement. Un besoin d'un changement de mentalités est nécessaire pour avoir plus de transparence. M. Aubry suggère aussi une approche plus stratégique afin d'analyser le taux d'imposition sur le revenu de sociétés et les programmes de subventions, et d'aider les entreprises ou/et les travailleurs (point qu'il a d'ailleurs développé dans un texte disponible sur le site de l'Association et qui précise ce qu'il avait exprimé lors de sa présentation au « 5 à 7 » (http://www.economistesquebecois.com/files/documents/cj/65/jpa-taux-d-imposition-8-mai-11_1.pdf).

Selon lui, il y a place à amélioration dans la coordination de l'offre de services des gouvernements au niveau : des programmes sociaux, en éducation et en formation de la main-d'œuvre, en santé ; de la gestion des infrastructures des provinces et des municipalités où il y a un problème systémique de gestion dans un univers fortement prévisible ; de l'aide aux entreprises pour relever les défis liés à la plus forte concurrence internationale ; du vieillissement de la population ; et de la protection de l'environnement. Il a noté qu'il était difficile d'avoir un plan stratégique à long terme

et d'avoir de la coordination entre les divers niveaux d'administration gouvernementale. Enfin, l'augmentation de la demande et des prix des matières premières a entraîné la valeur du dollar canadien à la hausse, risquant d'accentuer les écarts de revenus entre les diverses régions du Canada, et d'avoir en plus un impact sur le programme de péréquation, relativement à la mesure, la taille de l'enveloppe, et le calcul des droits. M. Aubry aurait espéré que la question de la taille de l'État et celle des services fédéraux qui devraient être « coupés, réduits ou améliorés » fussent débattues au cours de la récente campagne électorale.

.....

Perspectives économiques et politique monétaire de la Banque du Canada



AGATHE CÔTÉ

Le 15 avril 2011, l'Association des analystes financiers de Québec (CFA Québec), en collaboration avec la section Capitale-Nationale de l'Association

des économistes québécois a organisé un dîner-conférence avec madame **Agathe Côté**, sous-gouverneure, *Banque du Canada*, sur les « Perspectives économiques et politique monétaire de la Banque du Canada ». À partir du *Rapport sur la politique monétaire* de la Banque du Canada, qui avait été publié quelques jours auparavant (<http://banqueducanada.ca/fr/rpm/pdf/2011/rpmavr11.pdf>), madame Côté a été invitée à brosser un portrait d'ensemble de l'évolution récente de l'économie mondiale et des marchés financiers mondiaux, à présenter la mise à jour des perspectives de la Banque du Canada à l'égard des économies mondiale et canadienne et à expliquer les principaux risques qui pèsent, dans le contexte actuel, sur les perspectives d'inflation au Canada.

Selon la Banque, la reprise économique mondiale s'enracine plus solidement et devrait se poursuivre à un rythme stable. Aux États-

Unis, la croissance se raffermirait, même si elle sera contenue par l'assainissement des bilans des ménages et, à terme, des administrations publiques. Le rythme d'expansion s'est renforcé en Europe, malgré les défis que continuent à poser la dette souveraine et le secteur bancaire des pays périphériques. Les désastres qui ont frappé le Japon en mars auront de graves répercussions sur son activité économique au premier semestre de 2011. La demande robuste dans les économies émergentes favorise la vigueur sous-jacente des cours des produits de base, qui est amplifiée par les chocs d'offre découlant de l'évolution récente de la situation géopolitique. Ces augmentations de prix, conjuguées à la demande excédentaire persistante dans les grandes économies émergentes, contribuent à l'émergence de pressions inflationnistes plus généralisées dans le monde. En dépit des défis importants qui pèsent sur les perspectives économiques mondiales, les conditions financières demeurent très favorables et les investisseurs sont devenus nettement moins réfractaires au risque.

Au Canada, l'activité économique a été récemment plus forte que prévu mais le profil d'évolution est largement conforme à la dynamique fondamentale présentée en janvier par la Banque. Un rééquilibrage de la demande globale a été observé - celle-ci se déplaçant des dépenses des administrations publiques et des ménages vers les investissements des

entreprises et les exportations nettes. La Banque anticipe que les investissements des entreprises continueront à progresser rapidement et que la croissance des dépenses de consommation évoluera globalement de pair avec celle du revenu disponible des particuliers, même si le renforcement des termes de l'échange et l'augmentation de la richesse devraient favoriser un profil de croissance légèrement plus solide des dépenses des ménages qu'on ne l'avait d'abord envisagé. En revanche, l'amélioration des exportations nettes devrait être limitée davantage par les problèmes de compétitivité persistants, notamment par les vents contraires provenant de la vigueur persistante du dollar canadien. Dans l'ensemble, la Banque prévoit que l'économie affichera un taux d'expansion de 2,9% en 2011 et de 2,6% en 2012 et qu'en 2013, elle progressera au même rythme que la production potentielle, soit 2,1%. La Banque s'attend à ce que l'économie retrouve son plein potentiel au milieu de 2012.

Même si l'inflation sous-jacente est modérée, un certain nombre de facteurs temporaires feront grimper l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) global à 3% environ au deuxième trimestre de 2011, avant que cette dernière ne converge à la cible de 2% au milieu de 2012. Cette volatilité à court terme tient à l'incidence des fortes augmentations des prix de l'énergie survenues dernièrement, ainsi qu'aux impôts indirects perçus par les provinces, qui

continuent à pousser l'inflation à la hausse. L'inflation mesurée par l'indice de référence a continué à reculer ces derniers mois, en partie sous l'effet de facteurs transitoires. La Banque s'attend à ce qu'elle remonte graduellement à 2% d'ici le milieu de 2012, étant donné que l'offre excédentaire au sein de l'économie se résorbe lentement, que la progression de la rémunération du travail demeure modeste, que la productivité s'améliore et que les attentes d'inflation restent bien ancrées.

La vigueur persistante du dollar canadien pourrait renforcer encore davantage les vents contraires auxquels notre économie doit faire face, ce qui exercerait des pressions à la baisse additionnelles sur l'inflation, en raison des exportations nettes plus faibles que prévu et d'un recul plus marqué des prix à l'importation. Un autre risque à la baisse pesant sur l'inflation au Canada a trait aux dépenses des ménages, qui pourraient être plus faibles qu'envisagé étant donné le lourd endettement de ceux-ci. Du côté des risques à la hausse, les prix des produits de base et l'inflation à l'échelle mondiale pourraient grimper plus rapidement qu'anticipé et la progression des dépenses des ménages pourrait être plus vive qu'escompté.

Dans l'ensemble, la Banque estime que les risques qui pèsent sur les perspectives d'évolution de l'inflation au Canada sont relativement équilibrés au cours de la période

**ASSOCIATION
DES ÉCONOMISTES
QUÉBÉCOIS**

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Téléphone
514.342.7537

Télécopieur
514.342.3967

Courriel
info@economistes
quebecois.com

Site Web
economistesquebecois.com

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Directeur du bulletin
Gilles René

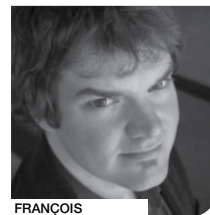
Collaboratrice
Marie-France Germain

Conception et design
Karine Bellerville

de projection. Compte tenu de tous ces facteurs, la Banque a décidé le 14 avril de maintenir le taux cible du financement à un jour à 1 %. Cette décision laisse en place un degré de détente monétaire considérable, compatible avec l'atteinte de la cible d'inflation de 2 % dans un contexte caractérisé par une offre excédentaire notable au Canada. Toute nouvelle réduction du degré de détente monétaire devra être évaluée avec soin.

Le fonctionnement et le rôle du Fonds Monétaire International en temps de crises de pays souverains

Face à la pire récession que le monde ait connue depuis de nombreuses générations, le Fonds Monétaire International (FMI) s'est mobilisé sur plusieurs fronts pour venir en aide aux pays membres : il augmente ses concours, met à profit son expérience internationale pour conseiller les autorités nationales sur les solutions envisageables et procède à des réformes pour moderniser son mode de fonctionnement et mieux répondre aux besoins des pays.



FRANÇOIS
BOUTIN-DUFRESNE

C'est pourquoi, le 20 avril, le *Cercle finance du Québec*, en collaboration avec la section Capitale-Nationale de l'Association des économistes québécois,

tenait un dîner-conférence avec **François Boutin-Dufresne**, économiste au Fonds Monétaire International (FMI), sur « *Le fonctionnement et le rôle du Fonds Monétaire International en temps de crises de pays souverains* ». M. Boutin-Dufresne, économiste en finance et affaires internationales, s'est joint au FMI en janvier 2010. Au cours des dernières années, il a publié

quelques articles sur la finance et l'économie internationale dans les médias québécois. En janvier 2010, il a publié aux Éditions Nota Bene un long entretien avec François Bourguignon (ex-économiste en chef de la Banque mondiale) intitulé : *Trajectoires et enjeux de l'économie mondiale*.

Le FMI a été créé en 1944, lors d'une conférence des Nations Unies tenue à *Bretton Woods, New Hampshire*, États-Unis, pour :

- ▶ promouvoir la coopération monétaire internationale ;
- ▶ faciliter l'expansion et la croissance équilibrées du commerce mondial ;
- ▶ promouvoir la stabilité des changes ;
- ▶ aider à établir un système multilatéral de paiements ; et
- ▶ mettre ses ressources (moyennant des garanties adéquates) à la disposition des pays confrontés à des difficultés de balance des paiements.

L'objectif premier du FMI est de veiller à la stabilité du système monétaire international, p.ex. le système international de paiements et de change qui permet aux pays de procéder à des échanges entre eux. Ce système est essentiel pour promouvoir une croissance économique durable, accroître les niveaux de vie et réduire la

pauvreté. À la suite de la récente crise mondiale, le FMI a entrepris de clarifier et de rénover son mandat pour l'étendre à l'ensemble des questions macroéconomiques et financières ayant une incidence sur la stabilité mondiale.

Face à la pire récession que le monde ait connue depuis de nombreuses générations, le FMI a augmenté ses concours, a mis à profit son expérience internationale pour conseiller les autorités nationales sur les solutions envisageables, et a procédé à des réformes pour moderniser son mode de fonctionnement et mieux répondre aux besoins des pays. Le FMI a réagi rapidement à la crise économique mondiale en portant ses engagements de prêts à un niveau record d'environ 250 milliards de dollars avec une forte augmentation des prêts concessionnels aux pays les plus pauvres. Les programmes appuyés par le FMI sont adaptés à la situation particulière des pays et sont centrés sur les questions à résoudre dans l'immédiat pour surmonter la crise. La conditionnalité est maintenant centrée davantage sur des objectifs fondamentaux, et le nombre de conditions structurelles a diminué dans beaucoup de programmes et, de plus en plus, ces conditions sont limitées aux mesures les plus essentielles.

Le FMI travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et d'autres institutions internationales pour essayer d'empêcher que de nouvelles crises se produisent à l'avenir. Il

Le défi de la prospérité durable

Pour un avenir meilleur au Québec

Les enjeux à relever et les opportunités à saisir :
identification, priorisation et choix des leviers



Le 28 avril, les *Études économiques du Mouvement Desjardins*, en collaboration avec le *Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations* (CIRANO), ont publié une étude de plus de 80

pages sur les défis du Québec pour une prospérité durable (http://www.desjardins.com/fr/a_propos/etudes_economiques/dossiers/dfp2011.pdf). Les auteurs ont articulé des recommandations et des actions à entreprendre pour assurer la prospérité durable du Québec.

L'amélioration de la productivité est l'objectif le plus important à atteindre pour augmenter la création de richesse au Québec. Cet objectif surpasse les cinq autres grands défis identifiés dans l'étude, tels que : le développement des régions ; l'assainissement des finances publiques ; la lutte contre la pauvreté ; la question démographique ; et la protection de l'environnement.

L'accroissement de la productivité soulève quatre enjeux :

- ▶ relever le niveau moyen d'éducation des Québécois - l'éducation contribue non seulement à l'amélioration de la productivité, mais également à la lutte contre la pauvreté, au développement régional et à la protection de l'environnement ;
- ▶ investir dans la formation en entreprise ;
- ▶ augmenter l'investissement en capital ; et
- ▶ investir en recherche et développement (R-D).

L'atteinte de ces objectifs dépend d'un certain nombre de facteurs liés à l'environnement des individus et des entreprises. Pour être efficaces, ceux-ci doivent d'abord et avant tout pouvoir compter sur de bonnes infrastructures publiques (routes, ponts, réseaux de télécommunication, écoles, hôpitaux, transport en commun). Pour stimuler la recherche de l'efficacité, les entreprises doivent aussi évoluer dans un contexte concurrentiel, localement, en encourageant l'entrepreneuriat et, sur le plan international, en ouvrant davantage les frontières à la concurrence étrangère.

Pour assurer une saine concurrence, la société doit disposer d'un bon cadre réglementaire. Idéalement, les entreprises devraient être soumises à une réglementation qui assurerait la protection des individus et favoriserait la

et continue de transformer notre façon de vivre dans toutes les sphères d'activités. Ce congrès visait donc à réfléchir et à s'interroger sur les nouveaux enjeux économiques, sociaux et culturels des technologies de l'information (TI) pour l'économie québécoise, et sur leur importance d'un point de vue économique.



DE GAUCHE À DROITE: MARC DUHAMEL ET FRANÇOIS DELORME

Pour concevoir le programme du Congrès, François Delorme, président de l'Association pour l'année 2010-2011, a eu recours aux services de Marc Duhamel, Directeur exécutif, Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques, Université de Moncton, comme président du congrès 2011. Ces derniers, avec leur équipe de l'Outaouais, ont réussi à réunir une palette extrêmement relevée de conférenciers des milieux économiques, politiques et journalistiques, qui, en plus de partager leurs connaissances, ont amené les participants à réfléchir sur les différents impacts des nouvelles TI. Une succession de présentations a permis d'établir en termes concrets les enjeux de la thématique retenue

par l'équipe de l'Outaouais. La plupart des présentations produites au congrès sont disponibles sur le site de l'Association (<http://www.economistesquebecois.com/congres-2011>). Une telle réflexion a su interpeller les économistes actifs en politiques publiques, et le congrès fut encore une occasion privilégiée de renouer et même de créer des liens avec de nombreux acteurs et décideurs importants de la société québécoise, dans une ambiance conviviale et détendue. Le 36^{ième} congrès fut un succès sur le plan de la qualité du programme ainsi que du niveau de participation.

La conférence d'ouverture: L'impact économique des technologies de l'information après la crise financière



DALE W. JORGENSON

Jean Boivin, sous-gouverneur, Banque du Canada, était honoré de présenter Dale W.

Jorgenson, Samuel W. Morris University Professor,

Université Harvard, qui avait été invité à livrer la conférence d'ouverture. Il y a un vif intérêt pour les TI à la Banque du Canada, surtout à cause du lien entre celles-ci et la productivité. La conférence de M. Jorgenson portait sur « L'impact économique des technologies de l'information après la crise financière » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/3/98/jorgenson.pdf>). Il a mis en lumière le rôle déterminant des TI ►

en matière de productivité en démontrant que les investissements dans ce domaine constituent un élément clé du retard que le Québec et le Canada entretiennent en matière de productivité relativement aux États-Unis. M. Jorgenson a également discuté de la contribution des TI à la croissance économique à long terme et à l'évolution relative des niveaux de vie à l'échelle mondiale. Le problème pour l'économie québécoise et canadienne est que les entreprises tardent à investir dans ces technologies comparativement aux entreprises américaines, ce qui les ralentit dans l'atteinte de leur potentiel de croissance.

Les services jouent un rôle primordial en matière de gains en productivité. En fait, la sous-utilisation des TI dans le secteur des services et celui du commerce au Canada comparativement aux États-Unis explique le retard en termes de productivité et de croissance économique qui persiste au Canada. Au début des années 2000, il y a eu un *boom* de l'innovation dans les secteurs des services et du commerce aux États-Unis, comparativement au Canada, au Japon et à l'Europe. De tels développements technologiques ont continué même après la récente crise financière, et les États-Unis demeurent un *leader* au niveau de l'application des TI.

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement canadien, notamment *Industrie*

Canada et *Statistique Canada*, a produit des publications fort bien documentées illustrant le retard du Canada en terme de productivité, de compétitivité internationale et de croissance économique relativement aux États-Unis, son principal partenaire commercial. Cependant, un nouvel ensemble de données statistiques, tel que le **WORLD KLEMS (Kapital, Labour, Energy, Material, Services) Consortium**, s'avère nécessaire afin de comparer les niveaux de productivité de différents pays. Soixante-dix classifications industrielles de 1960 à 2007 se retrouvent dans le **KLEMS**, qui a été établi en 2010. Sous ce consortium, le projet *EU KLEMS* réunit vingt-cinq pays dont les États-Unis, le Canada, le Japon et la Corée. Ce projet regroupe les industries en trois catégories distinctes : (1) les industries productrices de TI (p. ex. ordinateurs, équipements de communication, etc.); (2) les industries utilisatrices des TI (p. ex. services et commerce); et (3) les industries qui n'utilisent pas les TI (p. ex. les fermes, l'extraction du gaz et du pétrole, les produits du bois, les métaux primaires, les produits textiles, les produits du papier, les produits chimiques, le transport ferroviaire, l'immobilier et le gouvernement fédéral).

M. Jorgenson a observé que les prix relatifs de l'*output* des industries produisant des TI ont diminué considérablement de 1960 à 2007, particulièrement en ce qui a trait aux ordinateurs et équipements périphériques. D'autre part, la

contribution des industries produisant des TI à la valeur ajoutée a été de l'ordre de 3,4% sur une base annuelle au cours de la période 1960-2007, surpassant les contributions respectives des industries utilisatrices des TI et de celles ne les utilisant pas. Cette contribution annuelle a été particulièrement importante au cours de la période 1995-2000 avec un taux de plus de 4,5% pour les industries produisant des TI. La récente crise financière a bien sûr eu un impact au Canada avec la faillite de Nortel, mais la contribution à la valeur ajoutée des industries produisant des TI a quand même été de l'ordre de 3% de 2000 à 2007.

Pour ce qui est de la contribution industrielle à la croissance de la productivité, l'augmentation considérable de 1995 à 2000 est attribuable en grande partie aux industries produisant des TI. Cette croissance s'est également maintenue au cours de la période 2000-2007 malgré la crise financière, et cette fois elle est en grande partie tributaire des industries utilisant les TI, notamment le secteur du détail, les services professionnels techniques et scientifiques, la radiodiffusion et les télécommunications ainsi que les services administratifs et de soutien. Cependant, la contribution à la croissance de la productivité des industries produisant des TI a été pratiquement réduite de moitié au cours de cette dernière période.

Près de 12% de la croissance économique des

États-Unis au cours de la période 1960-2007 est attribuable à l'innovation. Les différences existantes au sein des économies avancées en ce qui a trait aux TI ont des implications sur le futur de l'économie mondiale. Globalement celle-ci va continuer de progresser, toutefois la productivité des pays du G7 et celle de l'ensemble du monde sont destinées à converger, étant donné que la croissance des pays du G7 sera ralentie alors que celle des pays émergents connaîtra des niveaux plus élevés, notamment en Asie.

Le Canada devrait afficher pour sa part un taux de croissance économique annuel de l'ordre de 1,7% pour la période 1989-2009, supérieur à celui de ses homologues européens, étant donné de meilleures perspectives démographiques. Toutefois, les États-Unis devraient faire encore mieux avec un taux de croissance annuel de 2,2% pour cette même période. À la base de cette croissance économique, le rôle des TI s'avère capital, et ce rôle se déplacera de la production vers l'utilisation des TI avec notamment les secteurs du commerce et des services au premier plan.

LES PANELS / DÉBATS

Panel / débat n° 1 - L'essor des réseaux sociaux et les nouvelles stratégies d'affaires et d'élaboration de politiques : un eldorado communautaire, professionnel et social ?

Le premier « panel / débat », animé par **Daniel Jean**, Sous-ministre, *Patrimoine canadien*, a permis d'entendre **François Aird**, Président, *CEDROM-Sni*, **André Mondoux**, Professeur, *UQAM*, et **Sébastien Pierre**, Fondateur, *FFunction* et Cofondateur, *MontréalOuvert*.



DE GAUCHE À DROITE : ANDRÉ MONDOUX, FRANÇOIS AIRD, DANIEL JEAN ET SÉBASTIEN PIERRE

François Aird a illustré comment le monde économique a répondu aux défis des réseaux sociaux. Les entreprises sont appelées à utiliser les médias sociaux parce qu'ils font vendre. Un exemple classique est celui de *United* et *US Airways* - ce dernier a utilisé *Twitter* pour rejoindre les consommateurs. 61% des gens utilisent les médias sociaux pour communiquer avec les entreprises, et 60% des 25-40 ans sont affectés par la communication. Il a rappelé que « les *hippies* des années 60 sont avocats aujourd'hui ».

Sébastien Pierre a abordé les enjeux auxquels les gouvernements font face afin de remplir les nouvelles missions suscitées par l'arrivée des réseaux sociaux. Il a noté qu'il y a un changement de rapport : avant, c'était unilatéral ; maintenant, le dialogue est possible avec les médias sociaux en transformant les clients en acteurs. Le citoyen est au centre des communications. Les médias sociaux leur donnent les moyens d'agir et leur permettent de donner leur avis. Quant au gouvernement, son rôle n'est pas d'innover selon lui, mais de donner des services. Par ailleurs, M. Pierre estime que les jeunes ne pensent pas assez à ce qui est vie privée – il y a de l'éducation à faire.

André Mondoux a offert un regard critique sur les réseaux sociaux. Selon lui, les informations et échanges dans les médias sociaux ne constituent pas toujours un bon *marketing*. Le temps réel, c'est aussi le temps de l'émotion et non de l'analyse, en parlant des positions instantanées prises dans les médias sociaux. À son avis, le gouvernement est moins là pour offrir des services, que pour représenter les citoyens. Le danger est de prendre la démocratie pour une fin. Une problématique des médias sociaux est le « je », qui vient mêler le privé avec le public soulevant ainsi tout le problème de surveillance. Il y a certes des avantages, mais, de plus en plus, la société devient quadrillée. Relativement à l'idée de faire plusieurs tâches en même temps, M. Mondoux pense que c'est un bon moyen de ne rien faire comme il faut. ▶

Panel / débat n° 2 - L'économie numérique : enjeux et priorités pour les politiques de développement industriel, culturel et territorial

Jean-François Dumas, Président, *Influence Communication*, Christian Poirier, Professeur-chercheur, *Centre Urbanisation Culture Société, Institut national de recherche scientifique (INRS)*, Claude Séguin, Vice-président principal, *Développement de l'entreprise et investissements stratégiques, CGI*, et Réjean Roy, Chargé de projet, *Groupe de travail sur les collectivités rurales branchées, CEFRIO*, ont fait valoir leurs points de vue sur le thème de cet atelier. Le panel était animé par Brian Girard, Sous-ministre adjoint, *Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation*.



DE GAUCHE À DROITE : JEAN-FRANÇOIS DUMAS, CLAUDE SÉGUIN, RÉJEAN ROY ET CHRISTIAN POIRIER.

Jean-François Dumas, qui œuvre dans le domaine des communications depuis plus de 25 ans, a comparé les réseaux sociaux au perron de l'église d'autrefois où certains s'y informaient et d'autres y « commérait ». Il est un courtier en information médias spécialisé dans la surveillance, la synthèse et l'analyse de contenus de médias imprimés et électroniques à travers le monde, notamment l'Internet et les médias

sociaux. Chaque jour, son entreprise *Influence Communication* collige et analyse plus d'un million d'articles provenant des quatre coins du monde et rédigés en 22 langues différentes. M. Dumas a indiqué que pour démarrer son entreprise après en avoir défini le concept, il lui fallait un client important, et ce fut le groupe Bombardier.

Selon M. Séguin, a parlé des défis d'une grande entreprise en TI et des services informatiques. Les TI continuent de contribuer à la croissance économique, surtout dans le secteur des services. Un des secrets de réussite de l'entreprise de service est d'être proche de son client, ce qui explique la présence de CGI à travers le monde. Environ 31 000 professionnels sont répartis dans les 125 bureaux de CGI dans le monde, et ils offrent des services complets en TI et en gestion des processus d'affaires qui facilitent l'évolution constante des activités de ses clients. Cependant, M. Séguin a noté un problème important celui de la diminution des diplômés en TI due selon lui au fait que les étudiants ne pensent pas qu'il y a de l'avenir dans cette profession. Pourtant, le rapport « *The Global Information Technology Report 2010-2011* » du *World Economic Forum* mentionne que les TCI et l'Internet ont tellement changé le monde qu'il serait inconcevable de retourner dans un monde sans Internet et ses développements multiples. Les TCI sont en constante évolution et se dirigent vers des TCI SLIM (Social, Local, Intelligent, Mobile).

M. Roy a parlé du « *Numérique et développement des territoires: il est temps de courir deux fois plus vite* » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/2r/99/rejeanroy3mai.pdf>). Une hausse de 10 points de pourcentage du taux de pénétration d'Internet haute vitesse dans un État développé comme le Québec se conjugue en moyenne à une hausse du PIB de 1,2% par personne. Sur le plan économique, le branchement des régions du Québec est donc un enjeu primordial, et l'exploitation efficace, par les citoyens et les entreprises, des outils numériques mis à leur disposition l'est plus encore. Cependant, l'Internet haute vitesse est encore trop peu présent dans les régions rurales. Une condition essentielle au développement des régions serait de tabler davantage sur le numérique mais il existe encore un problème d'accès à Internet: un problème de qualité; et des problèmes d'usage. Les solutions du *Groupe de travail sur les collectivités rurales branchées* seraient de :

- ▶ compléter le branchement des territoires ruraux du Québec le plus rapidement possible;
- ▶ réaliser le branchement à Internet haute vitesse d'ici 2015 au plus tard;
- ▶ brancher les usagers à une vitesse de 100 mb/s ou mieux d'ici 2020 au plus tard;
- ▶ favoriser une réelle concurrence;

- ▶ fixer les prix sous la moyenne de l'OCDE;
- ▶ soutenir la mise en œuvre de plans numériques territoriaux par les MRC rurales et urbaines du Québec ou par tout autre regroupement territorial significatif; et
- ▶ appuyer les projets numériques des communautés les plus vulnérables.

M. Poirier a souligné que les industries culturelles au Québec se portent relativement bien, surtout grâce à l'appui des gouvernements fédéral et provincial. Le développement des technologies, incluant le numérique et les logiciels, a considérablement allégé et facilité les conditions de productions culturelles. Cependant, les enjeux sont extrêmement différents. Alors que le secteur musical est frappé de plein fouet par le monde du numérique, à cause du téléchargement, le cinéma est moins concerné. Le secteur de la création et de la production cinématographique a intégré depuis longtemps les principales techniques associées au numérique. Cependant, le numérique n'a pas fondamentalement modifié la structuration du système de production, articulé autour de quelques acteurs importants. Les «majors» américaines sont verticalement intégrées, agissant à la fois comme producteurs et distributeurs de films, et possèdent leurs propres filiales de distribution au Canada. Les principaux enjeux associés au numérique et à la distribution sont liés à la diffusion. L'Internet

et les sites payants de téléchargement de films présentent des avenues futures intéressantes. Le défi se situe au niveau d'une meilleure diffusion d'une variété de productions filmiques au sein des diverses composantes de la diffusion cinématographique (cinémas, commerces de location et de vente de DVD, télédiffuseurs, câblodistributeurs, chaînes spécialisées, vidéo à la demande, etc.).

CONFÉRENCES

Le Cirque du Soleil: processus dans un environnement voué à la création et à l'innovation



GARRY SAVAGE

Jeudi matin, le Congrès faisait place à un volet éclectique, l'objectif était d'exposer les membres de l'Association aux divers aspects de l'innovation et de

l'entrepreneurship au Québec. **Garry Savage**, Directeur, Centre de recherche en innovation et performance (CRIP), Cirque du Soleil, est venu présenter le modèle d'innovation du Cirque. Pour le Cirque, la recherche et le développement ont toujours occupé une grande place puisque le Cirque veut que chaque nouvelle production soit unique. Depuis 2008, le Cirque s'est doté d'une structure de recherche et développement, le CRIP, qui est un bureau d'études spécialisé dans le domaine du développement d'équipements,

d'environnement et de performances à caractère physique et acrobatique au Cirque.

Le CRIP sert d'incubateur d'idées innovatrices dans le but de soutenir les objectifs de création du Cirque du Soleil à long terme et son positionnement d'entreprise d'avant-garde dans le domaine de la performance acrobatique et des arts du cirque. Par son intermédiaire, les thèmes explorés vont du sport extrême, aux surfaces de rebond, en passant par l'automation. Le Cirque génère trois ou quatre nouveaux spectacles par année, et chaque spectacle compte environ une douzaine de numéros, pour un total de plus ou moins 50 nouveaux numéros annuellement. Le CRIP agit à titre de bureau de réception, et encadre le processus d'analyse et le transfert d'idées vers les processus de création. Ainsi est sortie du CRIP une multitude d'innovations comme des sphères gyroscopiques. Le Cirque cherche à générer un « wow » qui va perdurer pendant dix ans, soit la durée de vie moyenne d'un spectacle. M. Savage a aussi présenté les axes de recherche et le processus de développement du CRIP. Il a enfin fait un survol de la stratégie d'innovation ouverte et sources d'idéation dont le réseau de partenariat avec les maisons d'enseignement spécialisées en design, en génie, en technologie multimédia, en science de la santé et en arts du Cirque. Depuis deux ans, le CRIP possède un programme de réseautage avec une dizaine d'établissements universitaires et d'écoles au Québec et dans le monde.

Innovation, entrepreneurship et technologies de l'information



FRANÇOIS-CHARLES SIROIS

Vendredi matin, **François-Charles Sirois**, Président de *TéléSystème*, a été invité à présenter les enjeux et les défis en 2011 liés à la création, au financement et

à la gestion d'entreprises innovantes et préconisant le développement durable. M. Sirois a tracé un portrait révélateur des défis de financement auxquels font face les entrepreneurs en haute technologie au Québec. Paradoxalement, et contrairement à ce que claironne l'industrie du capital de risque, il semble qu'en ce domaine, il y a davantage une pénurie de capital humain que de fonds. Dans sa présentation intitulée « *Innovation, Entrepreneurship et Technologies de l'information* » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/6f/75/f-c-sirois.pdf>), il a souligné les points à considérer pour bâtir une entreprise mature en technologie et a soumis des suggestions d'avenir sur les fonds de capital de risque au Canada.

Une entreprise prend de 10 à 15 années pour atteindre la maturité et commencer à afficher des profits prévisibles : cinq ans pour que l'entreprise connaisse bien son produit ; cinq autres années pour qu'elle s'établisse dans le marché ; et au cours des cinq années suivantes,

elle commencera à être vraiment rentable. C'est pourquoi, il suggère que :

- ▶ l'industrie ait un très grand nombre de petits fonds (pour quelques grands fonds) ;
- ▶ ceux qui apportent le plus de valeur devraient être encouragés à s'impliquer davantage ;
- ▶ les gestionnaires de fonds doivent agir comme copropriétaire de l'entreprise à long terme ; et
- ▶ les durées des fonds doivent être de 20 ans et plus, avec obligation de rendement à long terme.

M. Sirois a aussi fait part d'observations pertinentes telles que :

- ▶ le montant investi dans une entreprise ne garantit pas son succès ;
- ▶ la précarité force l'innovation et le coût moindre du produit ;
- ▶ un dollar investi en technologie doit être accompagné d'un dollar investi en marketing et en vente, car souvent les entreprises négligent l'importance de ce dernier aspect ;
- ▶ avoir une grande entreprise comme premier client accélère beaucoup le développement d'entreprises innovantes ;
- ▶ les investisseurs veulent investir là où il y a déjà des profits ;
- ▶ on fait de très bonnes technologies, mais on

les vend à rabais aux américains ;

- ▶ les règlementations du type performance ont des effets plus positifs sur l'innovation que la règle du type suggestif ;
- ▶ une politique environnementale plus sévère a un impact positif sur l'innovation ; et
- ▶ il n'y a pas actuellement de bulle technologique, mais certaines compagnies seraient surévaluées.

DÉJEUNERS-CAUSERIE

Les marchés électroniques: perspectives sur l'avenir de l'économie appliquée



PRESTON MCAFEE

Lors du premier déjeuner-causerie, **Preston McAfee**, Vice-président et *Fellow* de recherche chez *Yahoo! Research*, et anciennement *J. Stanley Johnson Professor*

of Business, Economics and Management au California Institute of Technology, a offert une perspective sur l'avenir de l'économie appliquée, en particulier dans le domaine des marchés électroniques. Dans sa présentation « *Electronic Markets: Perspectives on the Future of Applied Economics* » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/8m/60/mcafee.pdf>), il a démontré que l'économie appliquée est promise à un bel avenir dans le domaine des marchés électroniques, et

que ses applications dans le cadre de la stratégie numérique pourraient être nombreuses.

Les TI peuvent contribuer à l'approfondissement des connaissances sur le fonctionnement des marchés et la façon dont ceux-ci favorisent les échanges efficaces de produits, de services et d'information, ceci par l'utilisation des marchés électroniques. M. McAfee a avancé que l'utilisation de banques de données sur les échanges électroniques aux fins d'analyse de modèles économiques continue à repousser les frontières des connaissances en économie appliquée.

M. McAfee, riche d'un passé en tant que professeur d'université, éditeur et expert auprès du gouvernement, note à quel point l'économie a fourni de nouvelles idées en obtenant 16 prix Nobel pour la théorie des jeux mais aussi en ce qui concerne les nouvelles stratégies d'affaires, notamment dans le domaine de la coopération, de la prise de décision, du *design* organisationnel, des limites de la firme ainsi que de la fixation des prix et des enchères. Il existe maintenant un nouveau rôle pour les économistes dans le *design* des marchés. Il cite notamment les enchères de spectre, les marchés de l'électricité, la vente des ressources naturelles, les permis de pollution et les échanges publicitaires.

M. McAfee utilise ainsi l'exemple de la vente aux enchères de spectre de la *Federal Communications Commission* de 1995 pour démontrer l'importance de logiciels et d'équipements informatiques bien configurés qui automatisent les fonctions d'un marché électronique efficace. Les échanges publicitaires s'avèrent un autre bon exemple de l'utilisation des marchés électroniques. Ceux qui font de la publicité utilisent un grand nombre d'information basée sur la démographie, la géographie, l'intérêt des gens et la période considérée. En utilisant l'Internet, on peut plus rapidement cibler les caractéristiques du client et organiser ainsi une vente aux enchères. En somme, l'économie peut travailler en symbiose avec les ordinateurs.

M. McAfee a conclu que le *design* de marché améliore définitivement les transactions. Cela contribue à une valeur ajoutée plus élevée et à une utilisation plus pragmatique de certaines applications tant au niveau de l'appareil gouvernemental que dans le secteur privé. À titre d'exemple, les mécanismes d'enchères ont été réinventés et pourraient être utilisés afin d'allouer ou prioriser l'accès aux services publics comme l'accès aux données ouvertes entre autres.

Compétitivité et prospérité: un plan pour le Québec



CLÉMENT GIGNAC

Lors du déjeuner de clôture, **Clément Gignac**, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et ancien président de l'*Association*

des économistes québécois, a rappelé les résultats de la présentation de M. Dale Jorgenson. Selon lui, nous devrions être très inquiets puisque le potentiel de croissance de la prospérité à long terme au Québec est à la traîne relativement aux autres économies nord-américaines. Cette situation pourrait éventuellement causer un frein aux multiples avantages et programmes sociaux prisés par la population. Il est donc urgent que le Québec prenne le virage techno. Le Plan numérique sur lequel planche le Ministre Gignac de même que la Stratégie numérique à venir du gouvernement fédéral tomberont à point nommé. La performance du Québec au niveau de l'innovation et de l'exportation, principaux vecteurs de la croissance économique, a été abordée dans le contexte des initiatives gouvernementales récentes en la matière. L'objectif du Québec est de créer de la richesse et d'augmenter le PIB. Selon le Ministre, les Québécois ont de la difficulté avec la réussite et l'argent. « La journée ou nous serons aussi fiers de nos entrepreneurs que de nos artistes, nous réussissons mieux ».

ATELIER DE FORMATION

L'après-midi du 18 mai a été consacré à un atelier de formation (optionnel) qui a porté sur une « *introduction à l'utilisation de méthodes d'évaluation de l'impact des programmes gouvernementaux* ». L'atelier a présenté une revue des différentes méthodes d'évaluation disponibles permettant de juger de l'efficacité et de l'efficacité des politiques et programmes gouvernementaux.



GUY LACROIX

Guy Lacroix, Professeur titulaire, Université Laval, a animé l'atelier de formation sur « *Les méthodes d'évaluation des programmes*

gouvernementaux » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/1g/77/guy-lacroix.pdf>). Il a souligné l'importance d'évaluer les politiques publiques telles que la mesure d'insertion en emploi, les crédits d'impôt pour la R-D, les crédits d'impôt sur l'investissement (secteur manufacturier), ou bien les subventions aux régions ressources (Québec), toutes des mesures fiscales ou budgétaires dont les coûts sont énormes. Traditionnellement, l'efficacité était mesurée à l'aide de méthodes économétriques, mais il y a eu méfiance à l'égard de ces méthodes. La crise a renforcé l'importance de l'expérimentation sociale. Il y a un problème fondamental de l'évaluation : le « contrefactuel », c'est-à-dire une

représentation fictive de l'état d'un individu dans une situation où il n'est pas observé. Il a fallu résoudre les problèmes de : la mesure de l'impact d'une intervention sur un individu/ entreprise ; la comparaison d'une situation avec et sans intervention ; et la sélection non-aléatoire des participants à l'intervention. Le problème de la sélectivité est le biais de sélection ou d'autosélection qui découle du fait que les participants à une mesure quelconque ne sont pas représentatifs de la population générale. En plus de présenter en guise d'introduction les enjeux de l'atelier, M. Lacroix a illustré la problématique liée à la démarche évaluative utilisée par chacun des conférenciers.



DANY BROUILLETTE

Dany Brouillette, Économiste, Industrie Canada, a traité de l'« *Utilisation d'une expérience naturelle pour estimer l'impact du crédit*

d'impôt à la R&D sur les dépenses d'entreprises en R&D en Colombie-Britannique » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/dd/89/dany-brouillette.pdf>). Les résultats de l'estimateur *différence-en-différence* (D-en-D) suggèrent faiblement que les entreprises de la Colombie-Britannique n'ont pas augmenté leurs dépenses en R-D suite à l'introduction du crédit de taxe provincial à la R-D en 1999. La plupart des résultats des impacts sont positifs mais ne sont pas significativement différents de zéro. Les

résultats suggèrent aussi que les crédits de taxe à la R-D et les subventions sont des compléments. Une augmentation marginale des crédits de taxe à la R-D n'implique pas nécessairement une hausse des dépenses *intra-muros de R-D du secteur des entreprises* (DIRDE). Les résultats supportent l'hypothèse que la faible demande des entreprises pour l'innovation explique le faible niveau des DIRDE au Canada malgré la présence d'incitatifs fiscaux importants. Le principal effet des crédits de taxe à la R-D est de réduire le coût associé aux activités de R-D. Puisqu'une réduction du coût de la R-D, via une augmentation des taux des crédits, n'est pas associé à une hausse des DIRDE, il est possible que le problème de l'innovation au Canada soit avec la demande des entreprises (McFetridge, 2008; Comité d'experts sur l'innovation dans les entreprises, 2009). D'autres études sont également nécessaires pour évaluer si le ratio crédit-subvention actuel est approprié pour soutenir l'innovation des entreprises. Il s'agit d'un exercice intéressant étant donné l'importance relative des crédits de taxe à la R-D (par rapport aux subventions directes) au Canada comparativement à d'autres pays de l'OCDE.



THOMAS LEMIEUX

Thomas Lemieux, Professeur, Université de la Colombie-Britannique, a traité de « *L'approche de régression par discontinuité* » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/81/18/lemieux.pdf>).

Il y a eu des centaines d'études au cours des dernières années au sujet de l'approche de régression par discontinuité (RD), qui fut introduite il y a une cinquantaine d'années par **Thistlethwaite** et **Campbell** (1960). L'assignation à un traitement (p. ex. programme de formation) dépend d'une règle stricte : le traitement n'est disponible que lorsqu'une variable observable (âge, résultat d'un test, etc...) est plus grande ou égale à un seuil. Il a démontré que la méthode RD partage plusieurs des avantages de la méthode basée sur l'assignation aléatoire, ce qui explique pourquoi elle gagne en popularité dans les recherches sur l'évaluation des programmes. Les règles strictes et arbitraires sont très utiles pour l'évaluation de programmes. Dans la mesure où le programme a un effet positif sur le revenu, la probabilité de trouver un emploi, ou d'autres variables pertinentes, la règle d'éligibilité crée une discontinuité dans la relation entre ces variables et la variable d'assignation. C'est cette discontinuité qui permet d'estimer l'effet causal du programme à l'aide de la méthode RD. Il a souligné l'importance de la présentation graphique des résultats et des tests visant à établir que la méthode RD est bel et bien valide

pour l'application en question. L'approche RD se prête bien à l'analyse de banques de données administratives contenant beaucoup d'observations mais relativement peu de variables de contrôle qui ne sont pas nécessaires dans ce contexte. Il y a un avantage par rapport aux autres méthodes expérimentales : la validité interne. L'inconvénient : la validité externe.



JULIO MIGUEL ROSA

La présentation de **Julio Miguel Rosa**, Économiste, Industrie Canada, portait sur « *Évaluation de l'impact des crédits d'impôt à la R&D sur l'innovation : une étude*

micro-économétrique sur les entreprises canadiennes » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/6r/d9/rosa.pdf>). En utilisant une approche non paramétrique d'appariement dans le but de contrôler pour le biais de sélection, M. Rosa a montré que les entreprises qui reçoivent des crédits d'impôt comparativement à celles qui n'en reçoivent pas : font plus de R-D ; ont un pourcentage d'innovations plus élevé en termes de nouveaux produits qui étaient une première mondiale ou une première au Canada ; et ont un pourcentage plus élevé du nombre de nouveaux produits et des ventes de nouveaux produits. Cependant, les entreprises qui reçoivent les crédits d'impôt ne réussissent pas mieux comparativement à celles qui n'en reçoivent pas en termes de : rentabilité ; part de marché

intérieur et international ; et capacité à maintenir leur position concurrentielle. De son avis, il aurait été intéressant de tester l'adoption conjointe de politiques incitatives en matière d'innovation (crédits d'impôt ; subventions, R-D exécutée par les universités et le gouvernement, etc.), ce qui pourrait conduire à une meilleure performance en innovation que les politiques isolées (complémentarités). Aussi, reproduire cette étude en faisant l'hypothèse (simulation) de crédits d'impôt incrémental et comparer l'impact sur la performance (avantage de divers instruments politiques d'incitations à la R-D). Finalement, il serait intéressant de poursuivre la recherche en considérant les résultats non seulement sur le bassin des entreprises bénéficiaires, mais également en considérant les externalités des connaissances (bénéfice social des politiques).



JEAN-PIERRE VOYER

Jean-Pierre Voyer, Directeur exécutif et Chef de la direction, Société de recherche sociale appliquée, a traité de « *L'expérimentation au*

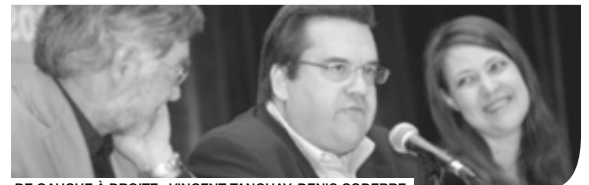
service de l'élaboration des politiques » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/9j/70/jp-voyer.pdf>). M. Voyer a décrit en premier lieu la méthode de l'expérimentation sociale comme étant une innovation de politique sociale initiée dans un premier temps à une échelle limitée, compte tenu des incertitudes existantes sur ses effets, et

mise en œuvre dans des conditions qui permettent d'en évaluer les effets dans l'optique d'une généralisation. Depuis quelques années, on parle plus généralement d'expérience randomisée, et les applications s'étendent aux domaines de la santé, de l'éducation, du marché du travail, de l'environnement, des politiques industrielles et économiques, et autres domaines. Ces méthodes permettent une meilleure utilisation des fonds publics. Largement répandue aux États-Unis, l'utilisation de ces méthodes est plutôt restreinte au Canada; seulement une demi-douzaine de projets majeurs ont été menés à terme. M. Voyer a conclu qu'il faut faire preuve d'innovation lorsqu'on s'attaque aux problèmes émergents (comme l'obésité, la gestion de la diversité, la faiblesse de l'épargne, la force de travail vieillissante) et aux enjeux complexes (comme les travailleurs pauvres, le décrochage scolaire, la criminalité chez les jeunes et l'exclusion sociale). Les expériences sociales devraient être réalisées dans l'optique de découvrir les approches efficaces. Que les gouvernements agissent comme acteurs principaux ou comme facilitateurs, la documentation, le suivi et l'évaluation sont nécessaires.

LES ATELIERS

Atelier 1: L'essor des technologies de l'information au Québec: enjeux démographiques et de capital humain

Le thème de cet atelier, présidé par Christian Dea, Directeur général, RHDCC, a été commenté par **Denis Coderre**, Député fédéral de Bourassa, **Gina Desjardins**, Journaliste et Blogueuse, et **Vincent Tanguay**, Vice-président, Innovation et transfert, Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO).



DE GAUCHE À DROITE : VINCENT TANGUAY, DENIS CODERRE ET GINA DESJARDINS.

Vincent Tanguay a précisé que le CEFRIO produit une dizaine d'études par année, dont un fascicule sur les médias sociaux qui a été publié dernièrement. En un peu moins que cinq ans, les médias sociaux ont connu une évolution fulgurante. De façon générale, les Québécois semblent de plus en plus engagés dans les médias sociaux et sont plus actifs sur les plateformes collaboratives, notamment les blogues et les réseaux sociaux. En 2010, plus des trois quarts des internautes québécois ont fréquenté ou ont contribué au contenu d'au moins un média social, qu'il s'agisse de réseaux

sociaux (sites de réseautage tels *Facebook*), de blogues ou de microblogues. Les réseaux sociaux ont enregistré les plus forts taux de croissance, malgré les préoccupations liées à la protection de la vie privée, dont se soucie un nombre de plus en plus grand d'utilisateurs. Cette année, le CEFRIO a observé l'arrivée massive des internautes de 35 à 54 ans dans les réseaux sociaux, alors que les internautes de 18 à 24 ans font une utilisation moins intense des réseaux sociaux. Le CEFRIO a également noté que les internautes étaient très sensibles aux messages que les médias sociaux diffusent au sujet de certaines entreprises. Les deux tiers des internautes lisent des avis et des recommandations sur un produit ou un service avant d'acheter, et trois quarts d'entre eux affirment que les informations qu'ils y trouvent influencent leur choix. Les internautes qui interagissent avec des entreprises à l'aide des médias sociaux ne sont pas négligeables non plus : les entreprises ne peuvent plus se permettre de ne pas respecter leurs garanties.

Gina Desjardins avance que les médias sociaux représentent une importante évolution au niveau des communications. Les internautes peuvent ainsi aller vers les gens qui les intéressent. Pour les personnes plus âgées, elle recommande « d'appriivoiser la bête tranquillement ». Elle aime bien le nouveau mouvement de la télévision sociale, et suivre certains événements spéciaux auxquels elle ne peut pas assister

et qui n'ont pas de diffusion en direct. Ses médias favoris sont *Facebook* pour les amis et les discussions à plusieurs, et *Twitter* pour le partage de liens, la recherche et pour les ressources inépuisables de son réseau. Il y a énormément de gens intéressants sur *Twitter*, et la pertinence de *Twitter* dépend de ce que l'internaute suit - il s'agit de trouver ceux qui ont les mêmes intérêts que nous, parce que ce qui est intéressant pour un internaute ne l'est peut-être pas pour d'autres. *Twitter* est d'ailleurs un réseau social asymétrique, il ne faut pas s'attendre ou exiger que ceux que l'on suit nous suivent nécessairement en retour. Le plus grand impact de la mobilité du Web sur notre quotidien est de posséder le savoir au bout des doigts en tout temps. Il faut quand même faire attention parce que le Web peut aller trop loin. Il est donc important de créer des limites, en étant conscient de la portée de ce qu'on écrit dans ces lieux publics. Il est bon d'apprendre à bien choisir ses paramètres de confidentialité sur *Facebook* et de tourner ses doigts sept fois avant d'envoyer un message *Twitter*.

Denis Coderre a indiqué que les médias sociaux représentaient à son avis une évolution technologique incontournable du *Web 2.0*, et qu'ils permettaient d'être plus efficaces. Depuis l'élection de Barack Obama à la présidence des États-Unis, les médias sociaux se sont avérés un autre carrefour important pour rejoindre les gens. *Twitter*, un outil de communication en constante

**ASSOCIATION
DES ÉCONOMISTES
QUÉBÉCOIS**

 C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Téléphone
514.342.7537

Télécopieur
514.342.3967

Courriel
info@economistes
quebecois.com

Site Web
economistesquebecois.com

ÉQUIPE DE RÉDACTION

 Directeur du bulletin
Gilles René

 Collaboratrice
Marie-France Germain

 Conception et design
Karine Bellerive

évolution, permet d'entretenir une relation privilégiée et immédiate avec un auditoire virtuel de personnes, sans le filtre médiatique. *Twitter* permet de donner son point de vue et de commenter les événements ou les actualités. La communication avec ses abonnés est bidirectionnelle, une véritable interaction virtuelle. Pour cette raison, M. Coderre affirme que *Twitter* est « l'antidote au cynisme politique » en brisant le traditionnel monologue du politicien. Dans 95 % des cas, il entretient d'excellentes relations avec ses abonnés à cause du dialogue ouvert et du climat de confiance qui se sont établis. L'écho des abonnés à ses commentaires lui permet de faire une meilleure « job » de député, en lui donnant l'occasion de parler des événements qui les touchent en toute connaissance de cause. M. Coderre a aussi une autre passion : le *hockey*. Il parle de *hockey* avec ses commettants, bien sûr, mais c'est la discussion qu'il entretient par la suite avec les gens qui est intéressante. Les médias sociaux peuvent aussi être un outil de prévention et de démocratisation. Par exemple, les médias sociaux ont permis de transmettre de l'information sur le tremblement de terre à Haïti bien avant que les réseaux formels en aient fait l'annonce. Cependant, il faut un code de déontologie, une loi cadre pour protéger la confidentialité. Il faut également faire attention au vol d'identité.

Atelier 2: Concentration et diversité des médias au Québec: un vieux débat chamboulé par les technologies de l'information

Cet atelier, présidé par Miville Tremblay, représentant principal, Banque du Canada, regroupait les conférenciers suivants : **Pierre Duhamel**, Journaliste, Blogueur, magazine *l'Actualité*, **Dominique-Sébastien Forest**, Vice-président, *National Solutions numériques*, *Transcontinental Média*, et **Bruno Guglielminetti**, Directeur communication numérique, *Cabinet de relations publiques National*.



DE GAUCHE À DROITE : PIERRE DUHAMEL, BRUNO GUGLIELMINETTI ET DOMINIQUE-SÉBASTIEN FOREST.

Pierre Duhamel a présenté « *Convergences et divergences - La technologie change tout, encore une fois* » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/bp/13/pierre-duhamel.pdf>). Aux États-Unis, les revenus des médias ont diminué de 48% en quatre ans, mais les entreprises de presse ont affiché une nette reprise du marché publicitaire, démontrant ainsi que les journaux et les magazines ne sont pas près de leur fin prochaine. La presse, journaux et magazines confondus, restent un média puissant. Un annonceur gigantesque comme *Procter & Gamble* consacre 40% de ses investissements

publicitaires aux États-Unis dans la presse traditionnelle, contre 56 % à la télévision, laissant ainsi peu de choses pour le Web. Cependant, ça ne signifie pas que la presse écrite est hors de danger. Au contraire, les dernières années ont mis en péril plusieurs publications parce que les annonceurs réduisaient leurs investissements en même temps que les lecteurs les délaissaient. Une étude de l'*Université Southern California* a révélé que seulement 56 % des internautes considèrent les journaux comme des sources importantes ou très importantes d'informations, alors que 78 % considèrent le Web comme une source importante ou très importante et 68 % la télévision. 18 % des répondants ont mis fin à un abonnement à un journal ou à un magazine au cours de la dernière année. Si le journal préféré venait à abandonner son édition imprimée, 59 % des internautes liraient la version électronique et 37 % seulement un autre quotidien imprimé. Plus de 20 % des répondants ne regretteraient même pas la disparition des journaux imprimés. L'étude californienne montre aussi une autre contradiction fondamentale des usagers du Web. 70 % d'entre eux trouvent « dérangeante » la publicité sur le Web, mais ils sont toujours aussi allergiques aux abonnements. Bref, ils veulent la gratuité et récusent la publicité. Cela est un pur non-sens. L'information de qualité aura toujours un prix et aucun média ne peut survivre sans revenus de tirage et/ou de publicité.

Dominique-Sébastien Forest a prévenu que

les médias qui tentent de répéter leur modèle d'affaire sur un *Ipad* par exemple est voué à l'échec. Les médias québécois devraient plutôt bâtir selon leurs forces. C'est du moins sa perception puisque le problème, selon lui, est que l'on tente encore de forcer un modèle d'affaires existant sur une nouvelle plateforme. « Edison n'a pas inventé l'ampoule électrique en tentant d'améliorer la chandelle ». Les tablettes numériques demandent une réinvention des modèles d'affaires. Les médias devraient se renouveler dans une machine *marketing*. Il considère que, face aux nouvelles technologies, les entreprises québécoises sont en réaction.

Bruno Guglielminetti ne croit pas que le magazine va grandement bénéficier de la pénétration des tablettes numériques sur le marché. Le défi est de rentabiliser les contenus traditionnels des médias dans diverses plateformes : économies de portée. De plus, il n'a jamais pensé qu'Internet représenterait une menace pour le français. Des sites en français, aujourd'hui, il y en a une multitude, et ça continue. Maintenant, autant avec les carnets Web que dans la baladodiffusion ou même dans la vidéo pour baladodiffusion, les francophones sont là. Les francophones ont pris sur Internet la place qu'ils voulaient bien prendre, à commencer par les Québécois qui se sont fait rattraper ensuite par les Français, lesquels ont pour eux l'avantage du nombre. Pour se retrouver dans la pléthore d'information

qu'Internet propose sur les nouvelles technologies, il faut se développer un réseau d'informateurs qui nous alimentent régulièrement. Quant aux sources sur Internet, il faut faire le tri parmi les sites fiables.

Atelier 3: Innovation, compétitivité et prospérité

Cet atelier, présidé par **Denis Gauthier**, Sous-ministre adjoint, *Développement économique et finances intégrées, Ministère des Finances Canada*, comportait deux présentations liées à l'innovation et à son importance pour la prospérité.



DE GAUCHE À DROITE : PETR HANEL, DENIS GAUTHIER ET PAUL LANOIE.

Petr Hanel, Professeur émérite, Université de Sherbrooke, a parlé du « *Déficit de l'innovation, une des principales causes de la faible croissance de productivité au Canada* » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/5h/25/hanel.pdf>). M. Hanel a présenté une analyse de l'évolution récente en matière d'innovation depuis l'éclatement de la bulle Internet du début de la décennie 2000, ainsi qu'un portrait des perspectives futures. Il a démontré l'importance de la productivité du travail comme principale source du bien-être économique. À son tour,

la productivité du travail dépend en grande partie de la productivité multifactorielle, qui est « *déterminée par les effets de la technologie, de l'innovation, de l'organisation de l'entreprise, des économies d'échelle et de l'utilisation de la capacité* » (**Baldwin et Gu**). Le modèle **Crépon-Dugay-Mairesse (CDM)** montre qu'au niveau des entreprises, les ventes de produits innovés ont un effet positif sur la productivité du travail. Au niveau des industries de fabrication, plusieurs études ont trouvé un rendement positif des investissements en recherche et développement (R-D), ainsi que les retombées des activités de R-D dans d'autres industries au Canada et même à l'étranger. Cependant, on ne peut pas rejeter l'hypothèse que la R-D n'a pas de rendement positif dans les industries de moyenne et basse technologie. La baisse de la productivité multifactorielle observée pour l'ensemble du secteur des entreprises sur la période 2001-2008 coïncide avec une baisse de l'intensité de R-D; l'écart qui sépare la *Dépense Intérieure de Recherche et Développement des Entreprises par rapport au Produit Intérieur Brut (DIRDE/PIB)* canadienne, de la moyenne des pays de l'OCDE s'est agrandi. C'est encore plus marqué si le Canada est comparé aux États-Unis. La faible performance au niveau de l'innovation au Canada est aussi constatée par les cadres supérieurs des entreprises qui ont classé la capacité d'innovation du Canada à la 18e place dans une enquête du *Forum économique mondial* en 2008.

Paul Lanoie, Professeur titulaire, HEC Montréal, a fait sa présentation sur « *L'hypothèse de Porter 20 ans après : La réglementation environnementale peut-elle améliorer l'innovation et la compétitivité ?* » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/6/45/lanoie.pdf>). M. Lanoie a vérifié l'hypothèse de Porter qui établit un lien entre les politiques de réglementation environnementales et l'innovation. Selon l'hypothèse de Porter, une réglementation environnementale stricte, mais bien pensée, peut engendrer non seulement des bénéfices sociaux (réduction des dommages environnementaux), mais également des bénéfices privés pour les firmes qui y sont soumises. L'hypothèse de Porter comporte trois versions, à savoir :

- ▶ la version « faible » suppose que la réglementation environnementale stimulera l'apparition d'innovations dans le domaine de l'environnement ;
- ▶ la version « étroite » affirme que les réglementations environnementales flexibles donnent aux firmes une plus grande incitation pour innover que la réglementation de type « *command and control* » ; et
- ▶ la version « forte » soutient que des politiques environnementales correctement conçues, mais plus exigeantes, peuvent induire davantage de gains en termes d'innovation que de coûts pour se conformer à la règle.

En utilisant une base de données unique qui inclut des observations d'environ 4 200 établissements dans sept pays de l'OCDE sur les principaux éléments de la chaîne présumée de causalité (soit la politique environnementale, la R-D, la performance environnementale, et la performance commerciale), M. Lanoie a conclu que les résultats appuient la version « faible », mais de façon plus atténuée la version « étroite » et ne soutiennent pas la version « forte ». M. Lanoie a aussi fait état de recherches empiriques (estimation dynamique, analyse coûts-bénéfices) à partir de données canadiennes. Il a complété sa présentation en soulignant toutes les implications de ces résultats pour l'élaboration de politiques environnementales efficaces.

Atelier 4: Les technologies de l'information et la gouvernance des institutions publiques



MARCEL BOYER

Marcel Boyer, Professeur émérite de sciences économiques à l'Université de Montréal, *Fellow* du CIRANO, **Jacqueline Dubé**, Présidente-directrice

générale, Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO), et **Paul St-Pierre Plamondon**, Président, *Génération d'idées*, vice-président, *Delegatus*, furent les conférenciers de cet atelier présidé par Pierre Boucher, Secrétaire du Conseil du Trésor.

La présentation de **Marcel Boyer** a porté sur « *Les Télécoms Haut Débit (THD): Efficacité, Concurrence, Régulation* » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/Ob/f2/boyer.pdf>). L'utilisation des THD prend rapidement de l'ampleur dans notre société, tant pour des utilisations professionnelles que personnelles. Cette utilisation est de plus en plus sophistiquée, génère plus de trafic et demande une plus grande efficacité de gestion du spectre. En 2014, les réseaux sans-fil nord-américains achemineront pas moins de 740 petabits par mois, soit 40 fois plus qu'en 2009.

Les THD sont un facteur important des gains de productivité en permettant un meilleur contrôle des coûts. Ils sont aussi un facteur clé d'outsourcing (sous-traitance) et d'*offshoring* (délocalisation) dont le Canada et ses régions peuvent bénéficier à la fois comme fournisseur et demandeur. Pour des raisons similaires, les THD sont un facteur clé de développement régional. L'adoption différenciée des TIC et des technologies THD en particulier expliquerait le retard croissant de productivité entre le Canada et les États-Unis (entre le Québec et le reste du Canada).

Il faut une approche renouvelée à la réglementation des THD, à savoir les rôles du régulateur en tant que : générateur crédible d'information aux consommateurs/clients ; promoteur de l'adoption des TIC par les

entreprises ; et promoteur de l'efficacité dans l'utilisation du spectre et des réseaux THD, en gérant les programmes d'incitation à l'entrée, tels que : enchères ; contestabilité. Le régulateur doit aussi promouvoir l'efficacité dans le développement des réseaux (p. ex. les prix et règles d'accès réciproque aux réseaux doivent refléter les coûts implicites des options réelles exercées dans le développement des réseaux), et rendre explicites et transparentes le traitement favorable « pro-compétitif » accordé à certains concurrents. Le régulateur doit aussi être un gestionnaire avisé des conditions comparables (*level playing field*) de concurrence et du contrôle efficace des comportements prédateurs au niveau des biens et services de réseaux.

Les THD viennent modifier considérablement l'environnement de l'éducation supérieure. Il y a de plus en plus d'universités globales avec ramifications régionales supranationales, des universités en réseaux concurrentiels de valeur ajoutée globalisée, et des centres globaux de formation continue avec ramifications régionales et locales.

Enfin, les THD ont et auront un impact sur les modes d'organisation et d'opération des gouvernements. Elles entraîneront le recentrage des compétences clés des secteurs publics/gouvernementaux au niveau de : la conception et gestion de contrats ; et de la production/distribution des biens et services publics et

sociaux. Elles devraient favoriser le recours aux mécanismes concurrentiels (prix, création de marchés, enchères répétées pour la fourniture des biens et services publics et sociaux) et également la prise en charge individuelle du développement et du maintien du portefeuille de compétences par la mise sur pied d'instruments/programmes d'adaptation aux changements. La redistribution des revenus et de la richesse devrait s'ajuster de manière à contribuer à leur génération; taux de taxation et redistribution directe; réduire/abolir les subventions aux entreprises. Les THD devraient permettre aussi une évaluation rigoureuse, indépendante, transparente et crédible des politiques et programmes publics.



JACQUELINE DUBÉ

Jacqueline Dubé a, pour sa part, traité du sujet suivant : « *Gouvernement en ligne et prestation de services* »

(<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/7d/00/dube.pdf>).

Les TIC peuvent servir à : mieux combler les attentes des citoyens ; mieux répondre aux besoins des entreprises ; et réaliser des gains sur le plan de l'efficacité et de l'efficience. Le cabinet de conseil *McKinsey* soutient que les gouvernements peuvent être transformés par les TI : en réduisant les coûts ; en améliorant les processus ; et en innovant avec des nouveaux produits et services. Le constat est que la situation du gouvernement électronique est

globalement décevante, ici comme ailleurs. Le bilan de *McKinsey* a dévoilé que : les coûts ont augmenté « radicalement » ; les attentes n'ont pas été comblées ; et le niveau de satisfaction des usagers a commencé à chuter. L'offre gouvernementale en ligne est relativement sous-utilisée et méconnue, et l'exécution laisse parfois à désirer. Selon un sondage *NetGouv*, l'utilisation des services en ligne pourraient être favorisées par : la création d'une page *web* personnalisée selon les besoins ou activités de l'entreprise ; le regroupement des services en ligne par secteur d'activités ; la mise en place d'un processus d'identification unique à tous les acteurs gouvernementaux ; et la création d'un lieu unique d'accès à tous les services gouvernementaux en ligne. Mais pour démontrer la valeur et l'importance du gouvernement électronique, il faut surtout viser plus haut ! Les acteurs publics doivent se demander comment ils pourraient utiliser les TIC pour réviser leurs modèles et stratégies en profondeur. Le projet de l'école éloignée en réseau en est un exemple. Un autre exemple est l'*@approche entreprise 2.0* du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), projet réalisé en 2009 auprès des 17 directions régionales au Québec, représentées par plus d'une centaine de conseillers en entreprises. Il a été constaté que du côté de l'entrepreneur, il y a eu : un délai de réactivité très court ; une disponibilité accrue ; une « touche humaine » ; et un meilleur suivi après intervention. Enfin, pour

que ça marche: il faut une bonne gouvernance des TIC qui peuvent véritablement jouer un rôle stratégique au sein des organismes publics. Pourtant, trop peu de responsables s'interrogent sérieusement sur la qualité de l'alignement qui existe entre la stratégie TI de leur organisation et sa stratégie globale.



PAUL ST-PIERRE PLAMONDON

Selon **Paul St-Pierre Plamondon**, les médias sociaux sont un incontournable - ils jouent un rôle comme l'Internet, il y a 15-20 ans. Ils permettent la mobilisation grâce à *Facebook* et *Twitter*. Afin de contrecarrer le désengagement politique des jeunes québécois, il a entrepris une tournée à travers toutes les régions du Québec pour redonner le goût à ses pairs d'investir dans les sphères décisionnelles collectives. Après les avoir rencontrés en personne, *Facebook* et *Twitter* ont permis de les garder en contact. La manière de développer un esprit critique face aux médias serait de mettre en place des programmes scolaires en conséquence pour contrer l'analphabétisme et éduquer les jeunes par rapport au pluralisme des sources d'informations, à les amener à participer à des débats, à critiquer l'actualité et les divers écrits, puis à faire de la recherche de contenu.

Le gouvernement a un choix à faire: être pertinent; ou être en compétition avec d'autres sources

d'information. Le gouvernement se doit agir de façon impersonnelle en se basant sur le contenu.

Atelier 5: Le rôle des technologies de l'information dans la globalisation des chaînes de valeurs et l'innovation au Québec

Louise Guay, présidente et Cofondatrice, *Living Lab* de Montréal - centre de cocréation et d'innovation ouverte, **Jean-Michel Laurin**, Vice-président Affaires mondiales, Manufacturiers et exportateurs du Canada, et **Jacques Roy**, Professeur titulaire, Service de l'enseignement de la gestion des opérations et de la logistique, HEC Montréal, ont été appelés à brosser un tableau de ce qu'est l'innovation en lien avec les TI et des enjeux et bénéfices de cette activité, tant au niveau des secteurs industriels clés au Québec que sur le plan des transports urbains intelligents. Philippe Richer, Directeur adjoint, Industrie Canada, présidait cet atelier.



DE GAUCHE À DROITE : JACQUES ROY, LOUISE GUAY ET JEAN-MICHEL LAURIN.

Louise Guay a traité « *De la mobilité à la mobilisation* » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/11/f9/louise-guay.pdf>). Le *Living Lab* de Montréal est né dans le cadre du projet de recherche international *Responsive City* qui vise

à mieux comprendre l'utilisation des ressources partagées par les citoyens des villes. Regroupant plusieurs partenaires sociaux, corporatifs, publics et universitaires, le *Living Lab* de Montréal favorise la cocréation et l'innovation ouverte comme méthode de recherche participative. Louise Guay a présenté un modèle de cocréation appliqué au transport multimodal à Montréal et exploitant la force des médias sociaux et l'innovation ouverte. Sur les réseaux sociaux, tous les grands enjeux de développement de la vie urbaine sont discutés ouvertement par des citoyens venus de tous les horizons. Le *web 2.0* fait partie intégrante de la nouvelle trame urbaine puisqu'il a déjà commencé de transformer la ville en paysage d'information et les citoyens en agents interactifs. Elle a aussi présenté les projets en développement, notamment en santé, de même que les avantages pour tous les acteurs (organismes publics, entreprises privées, recherche universitaire) de ce modèle d'innovation.

La présentation de **Jean-Michel Laurin** s'intitulait : « *Innovation et stratégies d'entreprise mondiales : perspective canadienne de la logistique* » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/9/02/laurin.pdf>). Pour faire face à la concurrence qui s'intensifie à l'échelle mondiale, les manufacturiers canadiens repensent leur modèle de gestion logistique tout en réalisant des investissements et en adoptant des pratiques et des outils novateurs. Par sa présentation, M. Laurin veut aider les dirigeants

d'entreprises manufacturières canadiennes et les responsables des politiques à mieux comprendre les stratégies commerciales mondiales des entreprises canadiennes en matière de logistique qui conduisent à une compétitivité accrue sur le plan domestique et international. Il a mis en lumière les facteurs qui permettent aux secteurs industriels de se démarquer. L'innovation en matière de logistique est au premier rang de l'intégration des entreprises au réseau de chaînes de valeur mondiales. Les pôles et les moteurs de l'innovation diffèrent selon le secteur industriel. L'acquisition de technologies de pointe requiert d'importants investissements et peut nécessiter des changements organisationnels majeurs. Dans la mesure du possible, les entreprises préfèrent acheter des technologies disponibles dans le commerce, et c'est cette façon de faire qui a été privilégiée par les entreprises de logistique et de transport. Le regroupement de plusieurs partenaires de la chaîne d'approvisionnement est le principal objectif des solutions « *infonuagiques* » (*cloud*) de logistique, notamment pour le processus de *planification, prévisions et réapprovisionnement collaboratifs* (PPRC), la gestion des échanges mondiaux, les catalogues en ligne, les solutions de visibilité et de traçabilité par les utilisateurs et les fournisseurs de services de logistique. Les entreprises les plus performantes, selon le coût total livré et la livraison à temps, sont celles qui investissent le plus dans les

stratégies de réseau logistique. La capacité de collaborer par voie électronique avec les réseaux des principaux fournisseurs et clients est essentielle. L'application de modélisation de la chaîne d'approvisionnement appuie le processus décisionnel des entreprises les plus performantes.

Jacques Roy a traité de l'« *Innovation logistique des entreprises québécoises* » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/ar/16/roy.pdf>). En premier lieu, il a donné des informations aux participants sur le projet de recherche en cours « *Diagnostic logistique – Québec* » qui consiste à :

- ▶ comprendre les comportements logistiques des entreprises québécoises (phase 1 -- 2010-2011);
- ▶ dresser un bilan des pratiques logistiques des entreprises québécoises (phase 2 -- 2011-2012); et
- ▶ entreprendre une étude comparative (phase 3 -- 2013).

Les axes d'intervention sont :

- ▶ la configuration des réseaux logistiques à la suite de fusions et acquisitions;
- ▶ l'intégration de la chaîne logistique à l'aide de systèmes d'information et l'adoption de structures organisationnelles novatrices;
- ▶ l'adoption de mécanismes de collaboration

entre partenaires de la chaîne, ainsi que les relations avec les fournisseurs; et

- ▶ l'optimisation des processus logistiques – par exemple, la technologie d'identification par *radiofréquence* (RFID), mise en place par *Logistik Unicorp* au sein de son entrepôt, a facilité la traçabilité de ses produits et a permis de réaliser de grandes économies en termes de productivité.

Il a conclu en faisant part de leçons à tirer. Au niveau de la gestion de la performance, l'utilisation d'indicateurs et du *benchmarking* est nécessaire. Relativement à la stratégie d'affaires et à la chaîne logistique, il faut faire attention aux pratiques exemplaires, et aligner les axes d'intervention avec les stratégies d'affaires. Enfin, il faut prendre en compte l'interdépendance des actions prises sur les différents axes d'intervention.

Atelier 6 : La science économique au Québec : une culture populaire, financière ou économique ?

Lors de cet atelier, **Claude Montmarquette**, Président-directeur général, CIRANO, et **Alain Dubuc**, Chroniqueur, La Presse, ont discuté de plusieurs aspects de la culture économique au Québec, dont l'évolution historique, la formation offerte par le système d'éducation, l'information véhiculée par les médias et la disponibilité de

l'information à travers les nouveaux modes de communication. Le modérateur **Jean-Pierre Aubry**, Économiste-conseil, *Fellow* associé, CIRANO, a déploré que les gouvernements informent souvent mal les citoyens sur la problématique de diverses politiques publiques et publient relativement peu d'études bénéfico-coûts de qualité sur les mesures ou projets qu'ils veulent mettre en place.



CLAUDE MONTMARQUETTE

Dans sa présentation (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/4m/93/montmarquette.pdf>), **Claude Montmarquette** a indiqué que, selon une vaste

enquête auprès de 1000 québécois, la télévision est la principale source de connaissances économiques, et que la meilleure émission économique de Radio-Canada serait la Semaine verte, diffusée à 06:00 le dimanche matin! Selon lui, il est évident que de nombreux journalistes n'ont pas la formation nécessaire, et que les médias en général s'intéressent avant tout à des polémiques et non pas à la culture économique. Au cours de sa carrière, M. Montmarquette a entendu plusieurs hérésies économiques à la radio, comme « *la croissance de la Chine est d'environ 9%, mais, il y a un bémol l'inflation pourrait atteindre 7%!* ». Il apparaît également que, contrairement à ce qui avait été anticipé, l'Internet ne soit pas un outil aussi facile à utiliser puisque, sans une connaissance minimale à

priori, l'internet peut amener les internautes sur des sites totalement inadéquats pour trouver la bonne réponse à une question donnée. Quant aux coûts, M. Montmarquette déplore que les médias rapportent les coûts financiers ou comptables, mais rarement ils font mention des coûts d'opportunité. Aussi, les médias insistent davantage sur les profits des banques, des pétrolières, etc..., que sur l'importance du rendement sur le capital investi. Pour remédier au problème, M. Montmarquette recommande :

- ▶ d'éduquer les jeunes ;
- ▶ de développer des bases de données publiques ; et
- ▶ d'exiger un cours d'économie de base pour tout étudiant universitaire.



ALAIN DUBUC

Alain Dubuc s'est tout d'abord dit en accord avec plusieurs propos tenus par M. Montmarquette. Dans sa présentation, « *La science économique: une culture populaire, financière ou économique?* » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/6d/e8/dubuc.pdf>), M. Dubuc a rappelé que le Québec est parti de loin. Avant la Révolution tranquille, les Canadiens-Français: étaient exclus de la sphère économique; maintenant un rapport d'extériorité et de méfiance; et considéraient le progrès comme de l'exploitation. Mais, depuis la

Révolution tranquille, le Québec s'est approprié l'économie en se donnant les outils publics d'intervention économiques et les projets économiques collectifs (p. ex. Hydro-Québec, Caisse de dépôt et placement du Québec). L'*entrepreneurship* québécois s'est développé, et on a assisté au passage d'une société de locataires à une société de propriétaires. Ce fut l'essor de la science économique au Québec, avec l'enseignement de l'économie au secondaire et au CÉGEP. Alain Dubuc, qui fut le premier économiste-journaliste au Québec, rappelle que l'essor de la presse écrite s'est fait au cours des années 1970-1985 et que cela a été suivi par d'autres vagues dont celle des Régimes épargne-actions, des finances personnelles (1985-1995), des médias électroniques (1995-2000), et celle de l'information continue et Internet (2000-2010).

Les trois enjeux pour l'avenir sont à son avis qualitatifs, à savoir :

1. les médias sont la principale source d'information économique, une courroie de transmission incontournable, mais qui a ses limites. Il faut concilier une double mission, informer et éduquer, avec des contraintes économiques de tirage et d'auditoire, mais aussi avec la nature des médias, qui sont aussi un véhicule de loisir et de divertissement;
2. il y a une sur-pondération de l'information financière. Les médias, avec des tableaux,

indices, dépêches financières, cherchent à guider les lecteurs-auditeurs dans leurs décisions de placement, plutôt que les informer sur les enjeux. Pendant qu'on voit le monde comme un spéculateur, l'économie réelle est négligée; et

3. le Canada a un problème de *littératie* et de *numéracie*, d'aptitudes limitées pour la lecture et les nombres, y compris un problème de *littératie* économique même si les connaissances ont progressé. Il faut améliorer la *littératie* pour s'adapter aux exigences d'une société de plus en plus complexe et pour comprendre les enjeux et faire les bons choix. La *littératie* économique est un problème social et politique. Avec une société de plus en plus complexe, il y a désengagement et attrait des solutions simples, le fléau du populisme.

M. Dubuc a conclu que l'économie, c'est compliqué, et que les politiques économiques et les défis sont eux aussi complexes. Il déplore que les politiciens ne veuillent pas aborder des enjeux complexes. Il faut faire un éloge de la pensée complexe. Il faut donc accepter la complexité des choses et espérer un discours adulte des politiciens, et des efforts espérer des citoyens. Il y a aussi un rôle pour les économistes même puisque le discours économique ne passe pas –les économistes doivent sortir de l'ombre.

Le poids médiatique des économistes au Québec



JEAN-FRANÇOIS DUMAS

Pour traiter du poids médiatique des économistes au Québec, les organisateurs ont fait appel à **Jean-François Dumas**, Président, Influence Communication.

Dans sa présentation « *Économie et médias - Mesure et démesure* » (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/0d/e2/dumas.pdf>), M. Dumas a souligné que le Québec est une des régions du monde les moins intéressées par les nouvelles économiques, nationales et internationales. Alors que l'économie est le sujet le plus suivi à travers le monde (et au Canada anglais), le thème « *économie et affaires* » arrivait au 8^e rang, au premier trimestre de 2011, avec un poids médiatique de 5,71% au Québec, alors que les « faits divers et affaires judiciaires » occupaient le premier rang avec 11,51%. Les Québécois ne semblent donc pas intéressés par l'information économique. Ce sont plutôt les sports, surtout le *Canadien*, qui accaparent la plus grande place dans les médias. À cet égard, le Québec médiatique ressemble plus à une région qu'à une nation puisque les intérêts d'une région sont les nouvelles locales, les sports, et les faits divers alors que les intérêts des Québécois sont les sports, les faits divers et les nouvelles locales.

M. Dumas a conclu que l'impact sur le citoyen est:

- ▶ une connaissance horizontale (*surfer* sur l'information);
- ▶ une mémoire à court terme;
- ▶ une opinion-minute;
- ▶ un scepticisme croissant à l'égard du monde médiatique;
- ▶ une baisse de la fidélisation;
- ▶ une émergence du vedettariat (individualisme); et
- ▶ une montée des médias non conventionnels.

HOMMAGE À JEAN-PIERRE AUBRY



CHARLES A. CARRIER

Charles A. Carrier, président en 1994-1995 de l'Association des économistes québécois, et directeur général de l'Association de 2002 à 2010, a rendu hommage à **Jean-**

Pierre Aubry « *qui s'est impliqué de façon remarquable à l'atteinte de la mission de l'Association, notamment par sa contribution aux débats socio-économiques du milieu et par la diffusion des connaissances économiques. Jean-Pierre, en effet, a assumé la présidence du Comité des politiques publiques (CPP) pendant cinq ans, avant de devenir, depuis, un économiste-conseil et Fellow associé du CIRANO, en plus bien sûr de continuer, entre autres*

activités, d'alimenter régulièrement les journaux, les revues et les sites internet.» (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/eh/b1/hommage-jpa16mai11.pdf>). « Sous la présidence de Jean-Pierre, la taille du CPP a augmenté, par l'ajout de nouveaux membres, et il s'est beaucoup développé par le nombre de publications et de contributions aux divers débats socio-économiques de notre milieu. Le CPP s'est également diversifié en termes de préoccupations et de thèmes de réflexion, ainsi qu'en termes de modes d'intervention. »

« Sous la présidence de Jean-Pierre, le CPP s'est distingué sous au moins trois aspects: (1) d'abord, le CPP s'est penché sur des thèmes plus particuliers, tels que la réforme de la comptabilité publique et la mise en place de la comptabilité d'exercice dans les administrations publiques, l'établissement des priorités budgétaires, la mesure de l'endettement de l'État québécois, la tarification de l'électricité, les partenariats public privé, la réforme du système de santé, etc.; (2) de plus, le mode d'intervention du CPP a alors pris davantage la forme de textes produits par un ou quelques membres du comité, généralement discutés en comité et souvent entérinés par les autres membres du CPP, puis communiqués aux médias écrits ou simplement publiés sur le site internet de l'Association pour le bénéfice du public en général; (3) enfin, quand l'Association a commencé à réaliser des sondages auprès

de ses membres, avec la collaboration de Léger Marketing, le président du CPP a alors joué un rôle clé dans la conception de ces sondages et, surtout, dans la diffusion des résultats ».



JEAN-PIERRE AUBRY

En acceptant le présent offert par l'Association, **Jean-Pierre Aubry** a dit qu'il est convaincu que l'Association a un rôle à jouer au niveau des

politiques publiques, et qu'il est fier de toujours faire partie du CPP. Relativement aux textes produits, il a mentionné que les économistes qui le désirent peuvent continuer d'œuvrer dans leur profession durant leur retraite et participer à aux débats publics, à un coût très bas, en ayant simplement chez eux un ordinateur, relié à l'Internet. À chaque jour, il y trouve des sujets économiques qui l'intéressent, et qui l'incitent à écrire. Cependant, il a déploré le manque d'analyses économiques publiées par les gouvernements, notamment le gouvernement fédéral.

Nous profitons de cet hommage pour inviter les lecteurs à aller sur le site de l'Association et à survoler les titres des textes du CPP et des membres du CPP (http://www.economistesquebecois.com/programmes_et_activites/comite_des_politiques_publicques/textes_du_comite; http://www.economistesquebecois.com/programmes_et_activites/comite_des_politiques_publicques/textes_des_membres_du_comite).

BOURSE GILLES-BEAUSOLEIL



JULIEN TOUSIGNANT

Lors du déjeuner de clôture du Congrès, **François Delorme**, Président de l'Association, a remis une bourse de 3 000 dollars à **Julien Tousignant**, étudiant

de maîtrise en sciences économiques à l'Université de Montréal, pour poursuivre ses recherches sur un thème à caractère social ou de politique publique. En recevant la bourse, M. Tousignant a dit qu'il était heureux de recevoir une telle bourse en l'honneur de M. Beausoleil, qu'il ne connaissait pas, mais qu'après avoir effectué quelques recherches à son sujet, il en avait beaucoup appris sur les réalisations de celui-ci. La bourse lui permettra de poursuivre ses travaux sur l'évaluation de l'impact des caractéristiques linguistiques des travailleurs québécois sur leur revenu de travail.

L'Association offre cette bourse en hommage à **Gilles Beausoleil**, ancien directeur général de l'Association (décédé en décembre 2009), pour souligner sa contribution remarquable à la vitalité de l'Association et son vif intérêt envers la recherche dans le domaine des sciences économiques. M. Beausoleil a connu une intéressante carrière dans le monde universitaire ainsi que dans la fonction publique québécoise et canadienne. Ses travaux ont notamment porté sur l'économie du travail,

l'économie sociale, les programmes sociaux et le financement de la santé.

DÉPLOIEMENT DE LA NOUVELLE IMAGE DE L'ASSOCIATION



L'Association a profité de la thématique du congrès 2011 sur les nouvelles TI et les médias sociaux pour dévoiler son image redynamisée et ses nouvelles approches afin de mieux remplir sa mission, d'améliorer sa capacité d'échanger avec ses clientèles et d'augmenter sa participation et sa visibilité dans les débats publics. Le logo (ci-contre) a été dévoilé ainsi que les nouvelles pages *Facebook*, *Twitter* et *LinkedIn*. À cette occasion, François Delorme a aussi annoncé la mise en ligne prochaine du site web (<http://www.economistesquebecois.com/>) de même que celle d'un blogue (à l'automne). Dorénavant, l'utilisation du nom au complet de l'Association des économistes québécois, par rapport à son acronyme, est associé à un slogan porteur de sens pour notre profession : « Pour des choix éclairés ».

ZEITGEIST – 36^E CONGRÈS



JOSÉE BLANCHETTE

Josée Blanchette, journaliste, *Le Devoir* et *Châtelaine*, a présenté le *Zeitgeist*, soit « l'esprit du temps » dénotant le climat culturel de notre époque (<http://www.economistesquebecois.com/files/documents/6j/54/josee-blanchette.pdf>).

Mme Blanchette a relaté avec beaucoup d'humour ses expériences d'utilisatrice des médias sociaux et de blogueuse. À l'aide d'un diagramme, elle a montré la série de distractions numériques qui peuvent se produire à partir du moment où le téléphone sonne et qu'un internaute est en train de lire *Facebook* - le téléphone retient son attention jusqu'au moment où un message *Text* arrive, etc...

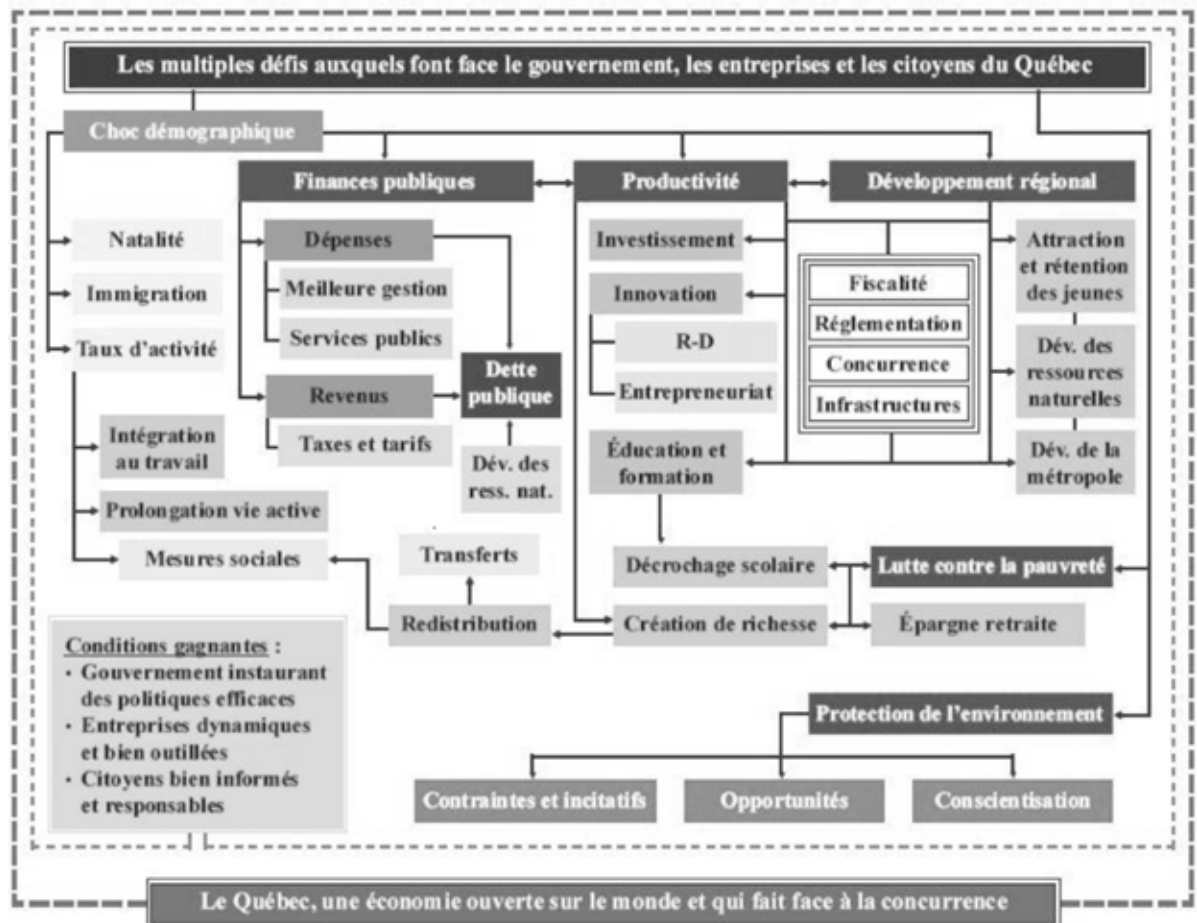
LA 37^{ÈME} ÉDITION DU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION À MONTRÉAL EN 2012



FRANÇOIS DUPUIS

François Dupuis, vice-président et économiste en chef, *Mouvement Desjardins*, et Président de l'*Association* en 2011-2012, a invité les participants à assister au 37^e

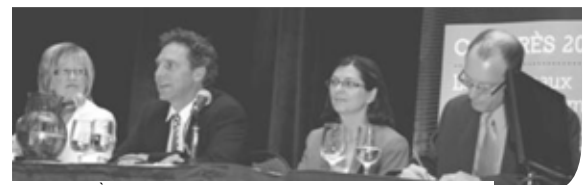
Congrès de l'*Association*, qui se tiendra à Montréal les 2, 3 et 4 mai prochains, sous le thème de « *La prospérité au Québec* ». Il y a de multiples défis (voir le schéma ci-après) auxquels font face le gouvernement, les entreprises et les citoyens du Québec, et M. Dupuis s'attend à ce que le prochain congrès puisse proposer des choix de solutions spécifiques pour y arriver.



Source : *Pour un avenir meilleur au Québec*, Étude réalisée par les Études économiques du Mouvement Desjardins en collaboration avec CIRANO (2011)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de l'Association a permis aux membres de constater que l'Association est dynamique, crédible et de plus en plus reconnue, financièrement saine, et qui compte plus de 500 membres.



DE GAUCHE À DROITE : MARIE-FRANCE GERMAIN, FRANÇOIS DELORME, LISE LEFEBVRE ET MARTIN COMEAU.

RAPPORT DU PRÉSIDENT SORTANT

En tant que Président pour l'année 2010-2011, **François Delorme** a rapporté que le congrès annuel avait constitué la pièce maîtresse des activités offertes par l'Association à ses membres, et que l'année 2010-2011 n'avait pas fait exception à l'excellence de ses activités. À ce titre, il a vivement remercié **Marc Duhamel** et son comité de programme qui ont grandement contribué au succès du congrès. De plus, l'année 2010-2011 a été inscrite à l'enseigne du changement et du développement avec la revue de l'image de l'Association (nouveau logo et slogan), et l'amélioration de ses outils de communication (nouveau site *web*, médias sociaux). M. Delorme a tenu à remercier tous les membres du conseil d'administration de l'Association qui l'ont appuyé au cours de l'année, ainsi que **Jean-Michel Cousineau**, le président du Comité des politiques publiques.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Marie-France Germain a livré son premier rapport en tant que Directrice générale de l'Association. Au cours de l'année 2010-2011, elle a appuyé l'équipe du congrès 2010-2011, s'est fortement impliquée à la 14^{ième} édition du *Prix d'excellence en journalisme économique et financier*, a travaillé énergiquement à l'exercice de renouvellement de l'image de l'Association, et s'est entendue avec le *Fonds*

québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) pour la gestion de l'octroi de la *bourse Gilles-Beausoleil*. Elle a tenu à souligner le travail soutenu de **Monique Fiset**, la coordonnatrice, de **Jean-Claude Cloutier**, le webmestre, de **Gilles René**, le responsable du bulletin l'ÉCO, de **Sylvie Dillard**, présidente sortante, de **Lise Lefebvre**, la trésorière, de **Martin Comeau**, le secrétaire, de **Jocelyn Boisvert**, directeur associé et des présidents des sections régionales de l'Association: **Martin Hébert**; **Steeves Demers**; et **Marie-Joséphine Nsengiyumva**.

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION

Comme le veut la tradition, la tenue des assises annuelles du Congrès marque également le changement à la présidence de l'Association (terme d'un an selon les statuts de l'Association). **François Delorme**, économiste en chef et directeur général, *Industrie Canada*, et président de l'Association pour l'année 2010-2011, a souhaité la bienvenue et bonne chance à **François Dupuis**, vice président et économiste en chef, *Mouvement Desjardins*, comme président de l'Association pour l'année 2011-2012.

L'assemblée générale annuelle a également ratifié la recommandation de la section de la Capitale-Nationale de nommer **Mario Gosselin**, sous-ministre associé à l'Énergie, *Ministère*

des Ressources naturelles et de la Faune, Québec, à titre de président national désigné de l'Association pour l'année 2012-2013.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION - 2011-2012

La composition du conseil d'administration pour l'année 2011-2012 est la suivante :

Président » **François Dupuis**
 Président sortant » **François Delorme**
 Président désigné » **Mario Gosselin**
 Trésorière » **Lise L. Lefebvre**
 Secrétaire » **Martin Comeau**
 Directrice générale » **Marie-France Germain**
 Président, section de Montréal »
Steeves Demers
 Président, section de la Capitale-Nationale »
Jean Labbé
 Président, section de l'Outaouais »
Jean-François Arsenault
 Directeur, section de Montréal » **François Poitras**
 Directeur, section de la Capitale-Nationale »
Bernard Barrucco
 Directrice, section de l'Outaouais » **Judith Hamel**

3^e sondage Association des économistes québécois - Léger Marketing en 2010-2011

173 membres de l'Association des économistes québécois ont participé au dernier sondage réalisé par Internet, du 14 juin au 20 juin 2011. Le communiqué de presse, ainsi que l'ensemble des résultats sont disponibles sur le site : http://www.economistesquebecois.com/programmes_et_activites/sondages. Ce sondage a permis d'aborder encore une fois des questions d'actualité économique de grand intérêt pour les membres de l'Association, pour nos décideurs et pour la population en général.

La majorité des membres consultés pense que l'économie québécoise gardera le cap au cours des six prochains mois, alors que le quart croit plutôt que la situation s'améliorera au cours de cette période. Voici d'autres points saillants :

- ▶ Près des deux tiers des membres interrogés estiment que le gouvernement du Québec ne devrait pas imposer de prix plafond pour l'essence à la pompe ;
- ▶ Alors que plus du tiers pense que les pressions inflationnistes découlant de la hausse du prix des matières premières et du prix de l'essence indiquent le retour d'une

inflation structurelle mondiale, près de la moitié ne croit pas que ce soit le cas. Cependant, près de la moitié estime qu'il y aura un relèvement généralisé des taux d'intérêt, et la majorité des économistes consultés pensent que la *Banque du Canada* montera son taux directeur à brève échéance.

- ▶ Plus des trois quarts des économistes consultés estiment que le gouvernement du Québec devrait se servir de la compensation financière de 2,2 milliards de dollars relative à l'harmonisation des taxes de vente fédérale et provinciale pour rembourser la dette, ou réduire le déficit ou encore augmenter le *Fonds des générations*. « Autrement dit, pour ces économistes, la source de revenus n'étant pas récurrente, il n'y a tout simplement pas lieu que le gouvernement s'engage dans des dépenses qui le seraient », a affirmé **Jean-Michel Cousineau**, président du *Comité des politiques publiques de l'Association des économistes québécois*.
- ▶ Près des trois quarts des économistes sondés considèrent que le salaire minimum de 9,65\$ de l'heure en vigueur au Québec se situe à un niveau adéquat. La moitié croit qu'il serait opportun de relier l'évolution du salaire minimum avec celle d'un indice prédéterminé. Une forte majorité des répondants est d'avis que la hausse ou l'imposition d'un salaire minimum peuvent avoir un effet négatif sur l'emploi, mais seulement à partir d'un certain seuil.

- ▶ La majorité des économistes interrogés estiment que le *Plan Nord*, lancé le 9 mai dernier par le gouvernement du Québec, produira des effets importants pour le Québec. Plus de quatre économistes sur dix pensent que le gouvernement du Québec devrait mettre l'emphase sur le taux de redevances exigées aux compagnies minières pour maximiser les retombées économiques. Une proportion de 38% croit que le gouvernement devrait plutôt privilégier la transformation des ressources naturelles avant leur exportation.



|||||

Mille mercis à Gilles René, le directeur du Bulletin ÉCO

Cette édition du bulletin ÉCO est la dernière produite sous la direction de Gilles René. Nous tenons à souligner le travail gigantesque qu'il a accompli au cours des six dernières années. Grâce à sa plume riche, rigoureuse et vivante, ce bulletin est devenu un miroir du dynamisme de l'Association des économistes québécois et un vecteur important de la contribution de nos membres à la diffusion de la science économique. Merci infiniment Gilles René pour votre engagement indéfectible pendant tous ces mandats renouvelés si généreusement.

**ASSOCIATION
DES ÉCONOMISTES
QUÉBÉCOIS**

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Téléphone
514.342.7537

Télécopieur
514.342.3967

Courriel
info@economistes
quebecois.com

Site Web
economistesquebecois.com

François Dupuis, président de l'Association des
économistes québécois 2011-2012

Marie-France Germain, Directrice générale

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Directeur du bulletin
Gilles René

Collaboratrice
Marie-France Germain

Conception et design
Karine Bellerive